



01

Population

1646-1400

Portrait de la Suisse

Résultats tirés des recensements de la population 2010–2014



La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 00** Bases statistiques et généralités
- 01** Population
- 02** Espace et environnement
- 03** Travail et rémunération
- 04** Economie nationale
- 05** Prix
- 06** Industrie et services
- 07** Agriculture et sylviculture
- 08** Energie
- 09** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Portrait de la Suisse

Résultats tirés des recensements de la population 2010–2014

Rédaction Kathrin Freire, POP; Christoph Freymond, POP
Contenu Jacques Babel, BILD-S; Christelle Bérard Bourban, POP;
Ferenc Biedermann, MOBIL; Katja Branger, DEM; Marco
Buscher, POP; Kathrin Freire, POP; Christoph Freymond, POP;
Jacqueline Kucera, DEM; Emanuel von Erlach, BILD-S
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2016

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: info.pop@bfs.admin.ch, Tel. 058 467 25 25

Rédaction: Kathrin Freire, POP; Christoph Freymond, POP

Contenu: Jacques Babel, BILD-S; Christelle Bérard Bourban, POP; Ferenc Biedermann, MOBIL; Katja Branger, DEM; Marco Buscher, POP; Kathrin Freire, POP; Christoph Freymond, POP; Jacqueline Kucera, DEM; Emanuel von Erlach, BILD-S

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 01 Population

Langue du texte original: Allemand/Français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: Section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: Section DIAM, Prepress/Print

Cartes: Section DIAM, ThemaKart

Page de titre: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Bundeskanzlei-Béatrice Devènes, Dominic Büttner

Impression: en Suisse/Cavelti SA, Gossau

Copyright: OFS, Neuchâtel 2016
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch

Prix: fr. 10.– (TVA excl.)

Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS: 1646-1400

ISBN: 978-3-303-01270-3



Table des matières

Introduction	5	3 Bâtiments et logements	14
Diversité de la Suisse	5	3.1 Bâtiments à usage d'habitation	14
Le nouveau système de recensement	5	3.2 Logements	15
1 État et structure de la population	6	4 Conditions d'habitation	17
1.1 Population résidante permanente	6	4.1 Logements en location et logements en propriété	17
1.2 Vieillesse démographique	7	4.2 Loyers	18
1.3 Nationalité	8	5 Langues	19
1.4 Age et sexe	8	5.1 Évolution des langues nationales	19
1.5 Population résidante permanente selon l'état civil et le sexe	9	5.2 Beaucoup ne parlent qu'une langue nationale	20
1.6 Le top 10 des nationalités étrangères	9	5.3 L'anglais, importante langue professionnelle	21
2 Ménages et familles	10	5.4 Un tiers des romanches vivent en dehors de l'aire linguistique romanche	21
2.1 Une personne sur six vit seule	10	6 Religions	22
2.2 La majorité de la population vit en famille	11	6.1 Évolution des confessions depuis 1970	22
2.3 Les Suisses vivent dans de plus petits ménages que les étrangers	11	6.2 La diversité religieuse s'accroît	23
2.4 Plus de huit enfants sur dix vivent avec leurs deux parents	12	6.3 Confessions dominantes	23
2.5 La proportion d'enfants dans la population a baissé au cours des 40 dernières années	13		

7	Niveau de formation	25	11	Modèles d'activité professionnelle des couples avec enfants	35
7.1	De plus en plus de diplômés du degré tertiaire	25	11.1	Modèles d'activité professionnelle des ménages constitués d'un couple avec enfant(s)	35
7.2	Tertiaire: les femmes rattrapent leur retard	25	11.2	Depuis 1970, de plus en plus de mères d'enfants en bas âge travaillent à temps partiel	35
7.3	Les diplômés du degré tertiaire vivent dans les centres ou près de ceux-ci	27	11.3	La part de chaque modèle d'activité professionnelle varie entre les régions linguistiques	35
8	Différences de niveau de formation dans les couples	28	12	Pendularité	37
8.1	Dans six couples sur dix, les deux partenaires ont le même niveau de formation	28	12.1	Distances parcourues entre le domicile et le lieu de travail	37
8.2	Disparités entre régions linguistiques et entre régions urbaines et régions rurales	28	12.2	Moyens de transport utilisés	38
8.3	Toujours plus de couples où la femme a le même niveau de formation ou un niveau supérieur	29	12.3	Soldes pendulaires des districts	38
9	Origine sociale des élèves et des étudiants	31			
9.1	Origine sociale des élèves du degré secondaire II	31			
9.2	Origine sociale des étudiants du degré tertiaire	32			
10	Vie active	33			
10.1	Le taux d'actifs occupés est influencé par l'âge et le sexe	33			
10.2	Les hommes travaillent plutôt à plein temps, les femmes plutôt à temps partiel	34			
10.3	Taux d'actifs occupés par district	34			

Introduction

Diversité de la Suisse

Cette publication propose une sélection des résultats du recensement de la population, qui a été modernisé en 2010. Elle constitue un extrait du vaste ensemble de données de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le recensement donne une idée de la diversité et du dynamisme de la population suisse. Il porte notamment sur la démographie, les langues, les religions, l'éducation, la vie active, la pendularité, les ménages, les familles, les bâtiments d'habitation et les conditions de logement.

Le nouveau système de recensement

L'OFS a introduit progressivement depuis 2010 un nouveau système de recensement de la population, qui remplace le recensement exhaustif qui était réalisé auparavant tous les dix ans par voie de questionnaire auprès de la population, auprès des propriétaires d'immeubles et auprès des agences immobilières. Le nouveau système de recensement exploite les données contenues dans les registres administratifs.

L'OFS utilise les registres cantonaux et communaux des habitants, les registres fédéraux de personnes et le registre fédéral des bâtiments et des logements. Ces registres permettent de produire des statistiques trimestrielles et annuelles sur l'état et la structure de la population résidente de toutes les communes, complétées par une statistique annuelle des ménages. Chaque année paraît en outre une statistique par commune sur le nombre et la structure des bâtiments et des logements.

Les données indispensables qui ne figurent pas dans les registres sont relevées au moyen d'enquêtes complémentaires par échantillonnage. Ces enquêtes sont:

- un relevé structurel réalisé annuellement auprès de 200'000 personnes au moins. Sont interrogées les personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé. Les cantons et les villes peuvent demander une densification de l'échantillon pour leur territoire;
- des enquêtes thématiques auprès de 10'000 à 40'000 personnes, destinées à approfondir les résultats du relevé structurel (cinq thèmes, un par an, traités par rotation);
- une enquête Omnibus réalisée, si nécessaire, sur un thème d'actualité auprès de 3'000 personnes.

Cette publication repose sur des données tirées de la statistique de la population et des ménages (STATPOP), de la statistique des bâtiments et des logements (StatBL) et du relevé structurel (RS). Elle porte sur la population résidente permanente de la Suisse. Des données des recensements de la population précédents sont également prises en compte pour les comparaisons dans le temps.

Le relevé structurel est une enquête par échantillonnage dont les résultats sont extrapolés et entachés d'une certaine imprécision, indiquée par l'intervalle de confiance.

Données cumulées du relevé structurel (Pooling)

Par pooling des données, on entend l'assemblage des données de plusieurs enquêtes.

L'assemblage ou le cumul des données des relevés structurels 2010–2012 et 2012–2014 («pooling triennal») permet de proposer aux offices statistiques régionaux et aux chercheurs des séries de données autorisant des analyses jusqu'au niveau des communes de 5000 habitants. L'assemblage sur cinq ans des données des relevés 2010–2014, disponible depuis début 2016, autorise des analyses statistiques jusqu'au niveau des communes de 3000 habitants.

1 État et structure de la population

La population suisse a doublé depuis 1932. La part des personnes âgées et très âgées augmente. Un quart environ de la population est de nationalité étrangère.

1.1 Population résidante permanente

La population de la Suisse a doublé de 1932 à 2014. En quatre-vingts ans, elle a passé de 4,1 millions à 8,2 millions d'habitants. La population résidante permanente a évolué très diversement selon les cantons. Zurich (1,4 million) et Berne (1 million) sont les cantons les plus peuplés de Suisse. Viennent ensuite Vaud, avec 761'000 habitants, et Argovie, avec 645'000 habitants. Les cantons de Saint-Gall (496'000) et de Genève (477'000) sont également très peuplés.

La population suisse compte plus de femmes que d'hommes. Mais il y a des différences selon les cantons. Le canton d'Uri, par exemple, compte plus d'hommes (18'400) que de femmes (17'600). Il en va de même dans les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rh.-Int., d'Appenzell Rh.-Ext., de Glaris, de Zoug, d'Obwald, de Nidwald et de Thurgovie (voir tableau T 1.1). Les femmes sont majoritaires dans les autres cantons.

Population résidante permanente par canton, 2014 T 1.1

	Total	Hommes	Femmes
Suisse	8 237 666	4 073 880	4 163 786
 Zurich	1 446 354	717 702	728 652
 Berne	1 009 418	494 008	515 410
 Lucerne	394 604	195 965	198 639
 Uri	36 008	18 399	17 609
 Schwytz	152 759	78 152	74 607
 Obwald	36 834	18 693	18 141
 Nidwald	42 080	21 481	20 599
 Glaris	39 794	20 136	19 658
 Zoug	120 089	60 633	59 456
 Fribourg	303 377	151 587	151 790
 Soleure	263 719	131 036	132 683
 Bâle-Ville	190 580	91 760	98 820
 Bâle-Campagne	281 301	137 719	143 582
 Schaffhouse	79 417	39 111	40 306
 Appenzell Rh.-Ext.	54 064	27 271	26 793
 Appenzell Rh.-Int.	15 854	8 121	7 733
 Saint-Gall	495 824	247 516	248 308
 Grisons	195 886	97 752	98 134
 Argovie	645 277	323 221	322 056
 Thurgovie	263 733	132 602	131 131
 Tessin	350 363	170 541	179 822
 Vaud	761 446	373 187	388 259
 Valais	331 763	164 399	167 364
 Neuchâtel	177 327	86 540	90 787
 Genève	477 385	230 606	246 779
 Jura	72 410	35 742	36 668

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

1.2 Vieillesse démographique

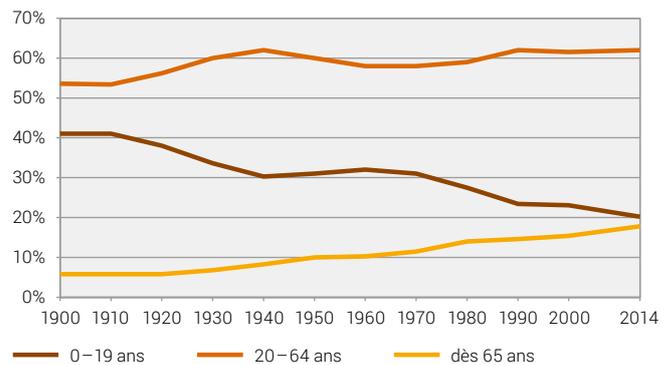
La part des personnes âgées a fortement augmenté au cours des cent dernières années. Cette évolution, appelée vieillissement démographique, résulte des naissances, des migrations et des décès. Le graphique G.1.1 montre l'évolution du vieillissement depuis 1900. La part des jeunes (0–19 ans) a fortement diminué depuis le début du siècle dernier (–21 points de pourcentage). La part des personnes âgées (65 ans et plus) a constamment augmenté (+12 points). Les personnes de 20 à 64 ans forment le groupe le plus stable (+8 points).

L'âge moyen de la population a augmenté au cours du XX^e siècle. La mortalité a diminué, en particulier la mortalité infantile et la mortalité des personnes âgées ou très âgées. En même temps, le taux de natalité a fortement diminué.

Le résultat de ces faits démographiques s'observe dans la pyramide des âges (graphique G.1.2). En 1900, c'était une véritable pyramide dont les jeunes formaient la base. Depuis, sa forme a beaucoup changé. La partie la plus large se situe aujourd'hui entre 45 et 55 ans. On prévoit que la mortalité continuera à diminuer chez les personnes âgées et que l'espérance de vie continuera ainsi à augmenter. Les scénarios démographiques de l'OFS postulent que le vieillissement de la population va se poursuivre. Le sommet de la pyramide des âges continuera de s'élargir à mesure que les générations issues des années de forte

natalité entreront dans les classes d'âge les plus élevées. Le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, augmentera rapidement au cours des décennies à venir.

Evolution de la part des personnes de moins de 20 ans, de celles de 20 à 64 ans et de celles de plus de 64 ans dans la population résidente permanente G 1.1



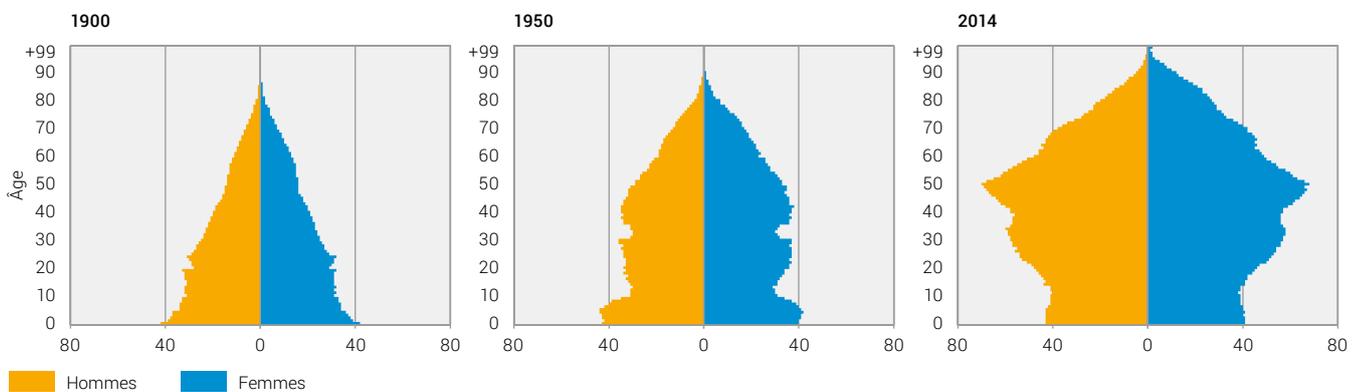
Sources: OFS – Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

Pyramide des âges, 1900, 1950 et 2014

Nombre de personnes en milliers

G 1.2



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

1.3 Nationalité

La composition de la population par nationalités varie fortement selon les cantons. Les plus fortes proportions d'étrangers s'observent dans les cantons de Genève (41%), de Bâle-Ville (35%) et de Vaud (33%). Appenzell Rh.-Int. est le canton où la proportion d'étrangers est la plus faible (11%). Suivent les cantons du Jura, de Nidwald et d'Obwald (proportion d'environ 15%).

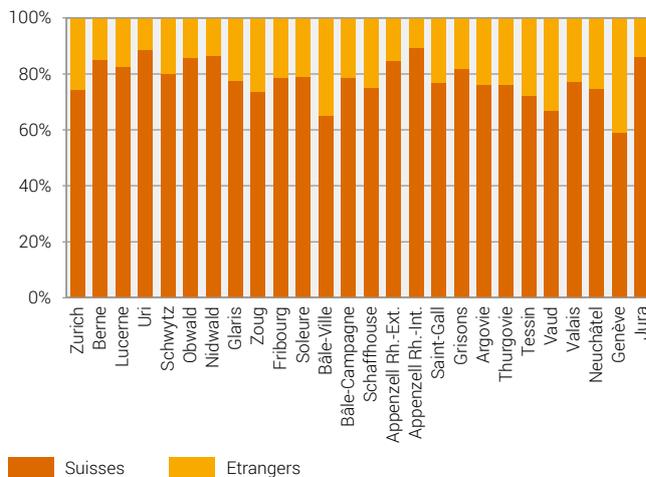
1.4 Age et sexe

En 2014, la population résidente permanente comptait 4,2 millions de femmes et 4,1 millions d'hommes. La même année, on a enregistré un peu plus de naissances de garçons (44'000) que de filles (42'000).

Jusqu'à l'âge de 19 ans, les garçons et les jeunes hommes sont majoritaires. Le rapport entre les sexes est équilibré entre 20 et 39 ans (1,1 million d'hommes et 1,1 million de femmes). Entre 40 et 64 ans, on compte de nouveau un peu plus d'hommes (1,5 million) que de femmes (1,4 million). La proportion de femmes augmente à partir de l'âge de la retraite, la mortalité étant plus forte chez les hommes, notamment après 80 ans.

Population résidente permanente selon le canton et la nationalité, 2014

G 1.3

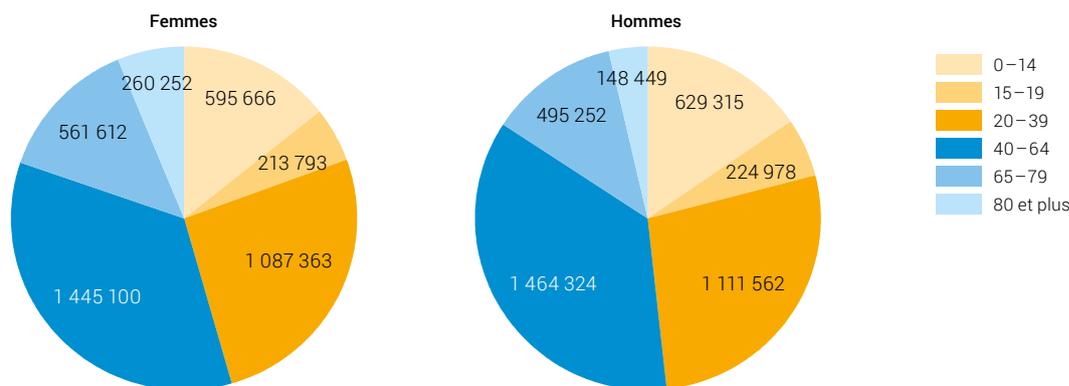


Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

Population résidente permanente par groupe d'âge et par sexe, 2014

G 1.4

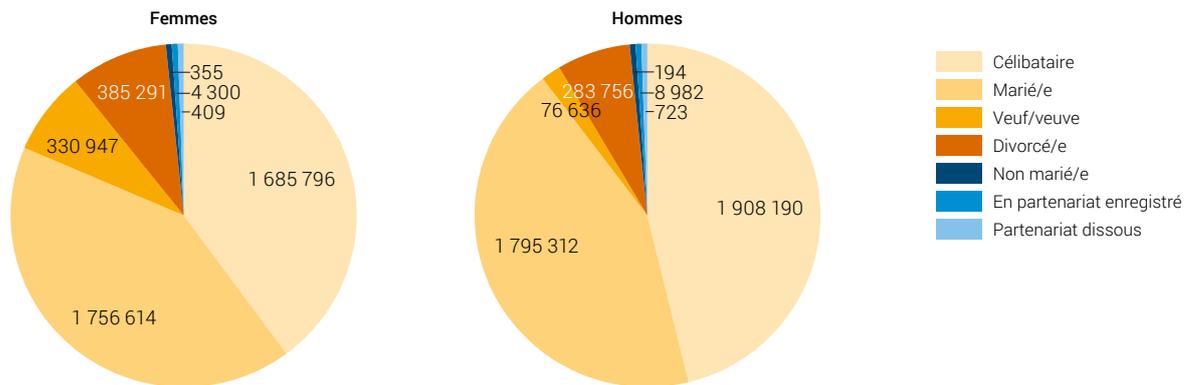


Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

Population résidente permanente selon l'état civil et le sexe, 2014

G 1.5



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

1.5 Population résidente permanente selon l'état civil et le sexe

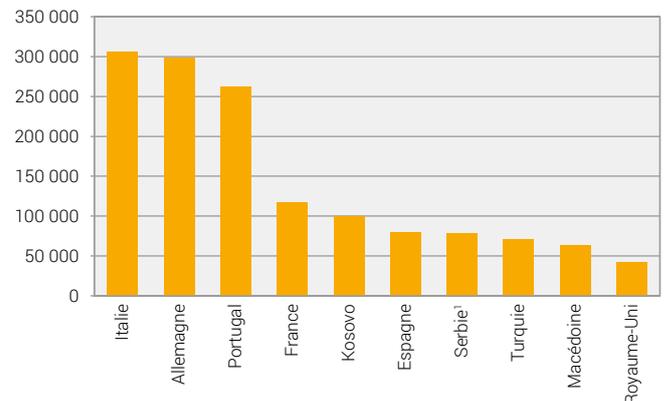
La part des personnes mariées n'a presque pas changé ces dernières années dans la population résidente permanente. On compte environ 1,7 million de femmes célibataires pour 1,8 million de femmes mariées. Chez les hommes, les personnes célibataires (1,9 million) l'emportent sur les personnes mariées (1,8 million).

1.6 Le top 10 des nationalités étrangères

Environ un quart de la population résidente permanente de la Suisse est de nationalité étrangère. Le top 10 des nationalités étrangères comprend les pays suivants: Italie (306'000), Allemagne (298'000), Portugal (263'000), France (117'000), Kosovo (100'000), Espagne (80'000), Serbie (78'000), Turquie (70'000), Macédoine (64'000) et Royaume-Uni (42'000).

Top 10 des nationalités étrangères dans la population résidente permanente, 2014

G 1.6



¹ Y compris les personnes n'ayant pu être attribuées à l'un des nouveaux États de l'ex-Serbie-et-Monténégro.

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

2 Ménages et familles

De 1970 à 2000, le nombre de ménages privés a augmenté plus fortement que la population. Depuis 2000, la population augmente un peu plus fortement que les ménages, si bien que les ménages sont aujourd'hui en moyenne un peu plus grands qu'il y a 15 ans. En Suisse, une personne sur six vit seule, la proportion étant légèrement plus élevée dans les villes que dans les campagnes. La majorité de la population suisse vit dans un cadre familial. Près de deux enfants sur dix vivent avec un seul de leurs parents biologiques, soit dans une famille recomposée, soit dans une famille monoparentale.

2.1 Une personne sur six vit seule

Fin 2014, 8,1 millions de personnes se répartissaient dans 3,6 millions de ménages privés. Un tiers environ des ménages privés (35%) sont des ménages d'une personne. Près d'une personne sur six (16%) vit seule. La part des personnes vivant seules ou à deux augmente depuis les années 1970 par rapport aux ménages familiaux avec enfants (voir point 2.2). L'évolution vers des ménages plus petits s'est faite principalement de 1970 à 1990. Les personnes vivant seules représentaient 7% de la population en 1970,

11% en 1980 et 16% en 2000. La proportion n'a presque pas changé depuis l'an 2000. Comme, depuis 2000, la population a augmenté de 15% et les ménages de seulement 13%, les ménages sont aujourd'hui en moyenne un peu plus grands qu'en 2000 (2,20 personnes par ménage privé en 2000, 2,25 aujourd'hui).

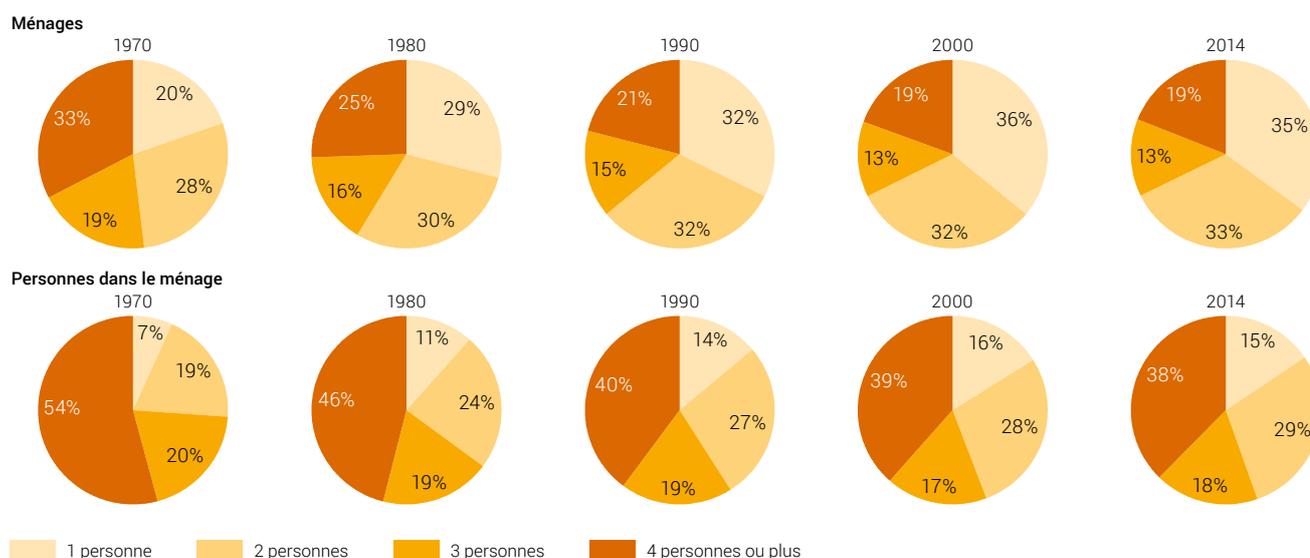
On observe cependant des différences selon les régions. Les ménages sont en moyenne un peu plus grands en Suisse romande (2,28 personnes) et en Suisse italienne (2,30 personnes) qu'en Suisse alémanique (2,06 personnes). On observe aussi que les ménages sont plus petits dans les grandes communes urbaines que dans les petites communes rurales (voir T.2.1).

Une différence considérable s'observe pour les personnes vivant seules. Dans les grandes villes, leur proportion est de sept points au-dessus de la moyenne suisse, dans les plus petites communes (moins de 1000 habitants), elle est de quatre points au-dessous de la moyenne.

La majorité de la population suisse vit dans des ménages de trois ou de quatre personnes. La proportion était de 74% en 1970, elle est encore de 56% aujourd'hui.

Répartition des ménages privés et des personnes les composant, en 1970, 1980, 1990, 2000 et 2014

G 2.1



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

Répartition des ménages privés et des personnes selon la taille des ménages, dans différentes régions d'analyse, 2014

T 2.1

	Total des ménages en milliers	Part en %				Total des personnes en milliers	Part en %				Taille moyenne des ménages
		Ménages d'une personne	Ménages de deux personnes	Ménages de trois personnes	Ménages de quatre personnes ou plus		seuls	à deux	à trois	à quatre ou plus	
Suisse	3585	35	33	13	19	8067	16	29	18	38	2,25
Régions linguistiques											
Région linguistique allemande	2559	35	34	13	19	5720	16	30	17	37	2,24
Région linguistique française	851	36	29	14	21	1965	15	25	19	40	2,31
Région linguistique italienne	165	38	30	15	17	358	17	28	21	34	2,17
Région linguistique romanche	10	35	32	12	20	23	15	28	16	40	2,27
Taille des communes											
≥ 100'000 habitants	541	46	29	12	13	1080	23	29	18	30	2,00
50'000–99'999 habitants	133	44	30	12	14	268	22	30	18	30	2,01
20'000–49'999 habitants	401	38	32	13	18	876	17	29	18	36	2,19
10'000–19'999 habitants	638	35	33	13	19	1428	16	29	18	37	2,24
5000–9999 habitants	627	32	34	14	20	1448	14	29	18	39	2,31
2000–4999 habitants	752	30	34	14	21	1777	13	29	18	41	2,36
1000–1999 habitants	294	29	34	14	23	708	12	29	18	42	2,41
< 1000 habitants	200	29	35	14	23	481	12	29	17	42	2,41

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2016

2.2 La majorité de la population vit en famille

Parallèlement à la progression des ménages de une ou de deux personnes, la part des ménages familiaux avec enfants a fortement diminué depuis 1970. En 1970, plus de 50% des ménages avaient des enfants et ces ménages représentaient 70% de la population. Le recul des ménages familiaux s'est ralenti à partir de 1990 et la situation est à peu près stable depuis l'an 2000. Aujourd'hui, un peu plus du tiers des ménages comptent des enfants. Ces ménages représentent 57% de la population.

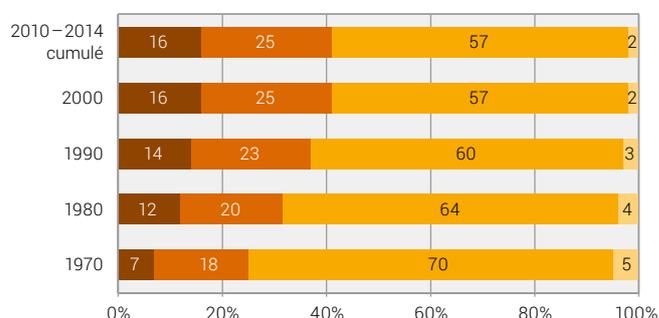
2.3 Les Suisses vivent dans de plus petits ménages que les étrangers

1,3 million de Suisses et 0,3 million d'étrangers vivent seuls. La proportion est de 21% pour les premiers et de 15% pour les seconds.

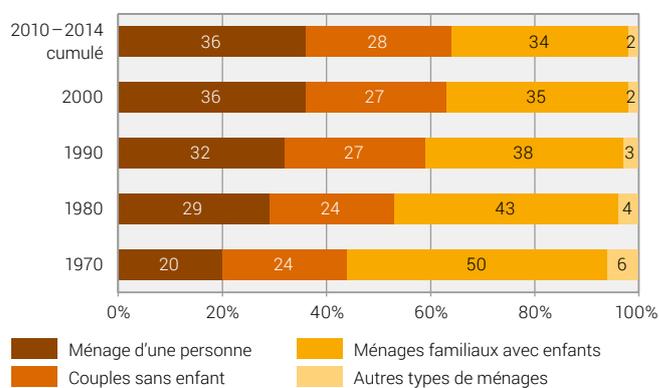
De manière générale, les étrangers vivent dans des ménages plus grands et leurs ménages ont plus d'enfants que les ménages suisses (G2.3). La part des ménages avec enfants est plus grande parmi les ménages d'étrangers (62% des ménages de plusieurs personnes) que parmi les ménages exclusivement suisses (50% des ménages de plusieurs personnes). Les ménages mixtes se situent entre deux (56% des ménages de plusieurs personnes). Cela s'explique principalement par le fait que la population étrangère est plus jeune que la population suisse.

Ménages et personnes vivant dans des ménages privés, selon le type de ménage, à partir de 1970 G 2.2

Personnes



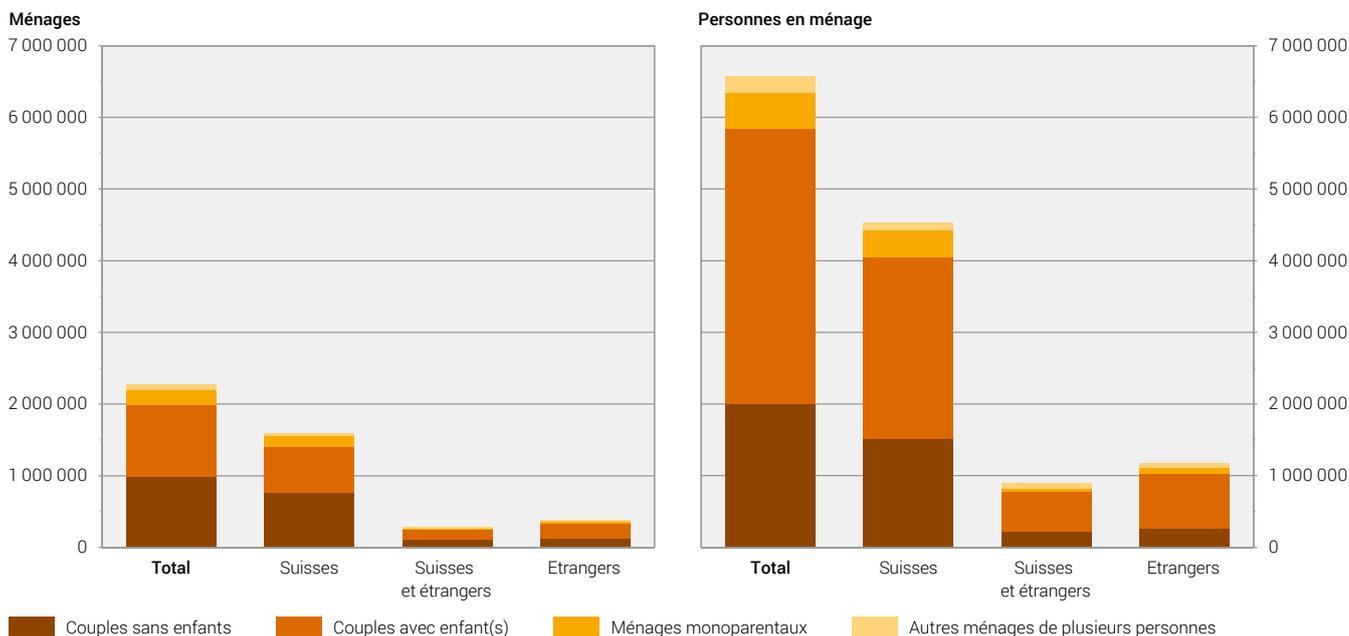
Ménages



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

Ménages de plusieurs personnes et personnes vivant dans ces ménages selon le type de ménage et la nationalité, 2010–2014 cumulé

G 2.3



© OFS 2016

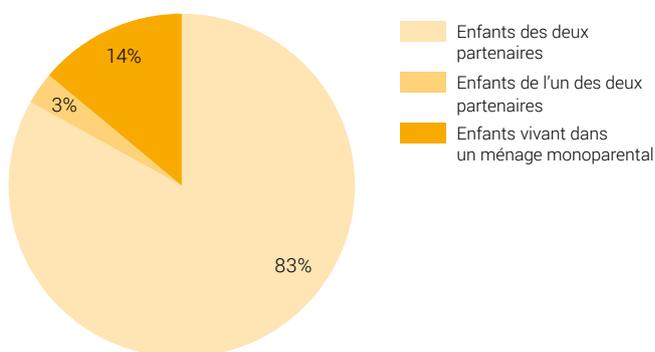
2.4 Plus de huit enfants sur dix vivent avec leurs deux parents

Le relevé structurel permet, depuis 2010, de différencier les familles recomposées et les familles intactes. Nous ne considérons ici que les familles avec des enfants de moins de 25 ans.

83% des enfants, sur un total de presque 1,9 million, vivent avec leurs deux parents biologiques, 3% vivent dans une famille recomposée, 14% avec un de leurs parents. Lorsqu'ils habitent avec leurs deux parents, 95% des parents sont mariés, 5% vivent en concubinage. Dans les ménages monoparentaux, quatre cinquième des enfants vivent avec leur mère, un cinquième avec leur père. Dans les familles recomposées, 57% des couples sont mariés et 43% vivent en concubinage.

Enfants vivant dans les ménages monofamiliaux, 2010–2014 cumulé

G 2.4



© OFS 2016

La nouvelle statistique des ménages et ses sources

Depuis le passage au nouveau système de recensement en 2010, les données sur les ménages privés proviennent de deux sources différentes: d'une part la statistique de la population et des ménages (STATPOP), basée sur les registres officiels, d'autre part le relevé structurel. Les méthodes de relevé étant différentes, les chiffres issus de ces deux sources peuvent différer légèrement.

STATPOP est la source de référence pour le nombre et la taille des ménages privés. Elle permet un degré de régionalisation très fin. Le relevé structurel permet d'établir une typologie des ménages selon les liens de famille. La précision des résultats y est plus faible et leur degré de régionalisation limité, car il s'agit d'une enquête par échantillonnage.

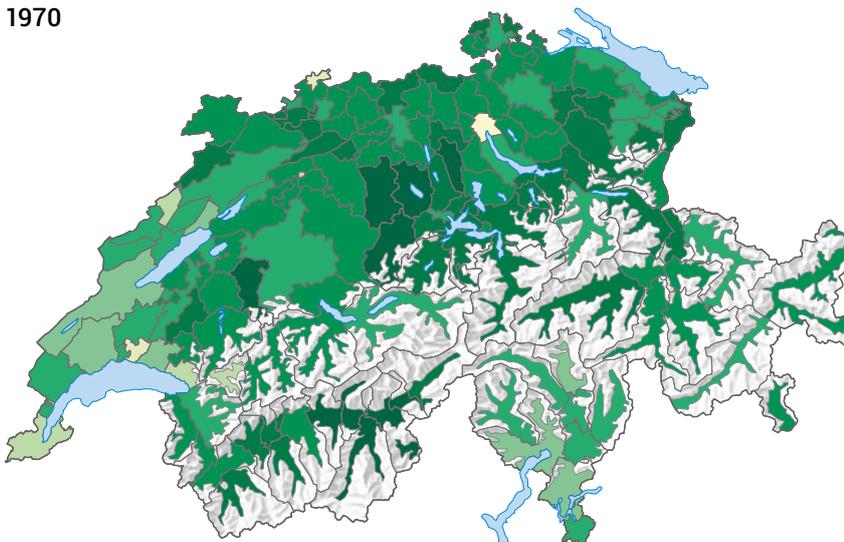
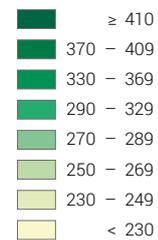
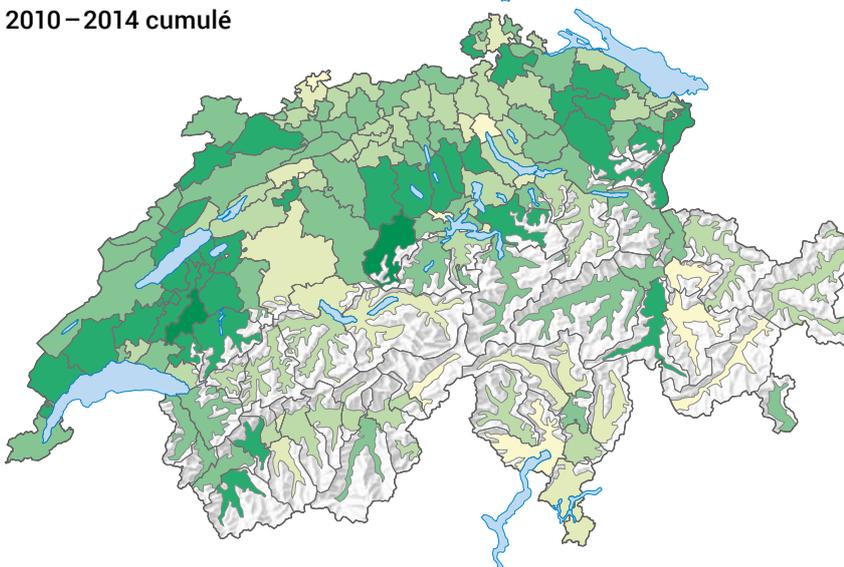
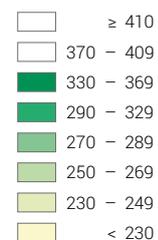
2.5 La proportion d'enfants dans la population a baissé au cours des 40 dernières années

La proportion d'enfants dans la population diminue avec le vieillissement démographique. Au niveau suisse, elle est passée, depuis 1970, de 32% à 27%. Le phénomène s'observe plus ou moins dans la plupart des 148 districts actuels. Dans huit districts vaudois sur dix, dans trois districts neuchâtelois sur six et dans le canton de Genève, la proportion d'enfants n'a pas diminué mais

a augmenté légèrement. Les reculs les plus marqués s'observent dans les districts ruraux traditionnellement catholiques de Suisse centrale, de Suisse orientale et du Valais.

De manière générale, les différences entre les régions tendent à s'effacer avec le temps. L'écart entre le district où la proportion d'enfants est la plus élevée (en 1970 le district de Viège, 44%; aujourd'hui le district de la Glâne, 34%) et le district où elle est la plus faible (la ville de Zurich, 23% en 1970, 20% aujourd'hui) a nettement diminué. L'écart était de 22 points en 1970, il est aujourd'hui de 13 points.

Proportion d'enfants dans la population totale

G 2.5
1970

Enfants par 1000 habitants

CH: 319
2010–2014 cumulé

Enfants par 1000 habitants

CH: 266

0 25 50 km

Niveau géographique: districts

Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

3 Bâtiments et logements

A fin 2014, la Suisse compte 1,7 million de bâtiments à usage d'habitation. Ce parc est formé à 57% de maisons individuelles. Les logements sont au nombre de 4,3 millions et se trouvent en majorité dans des maisons à plusieurs logements.

3.1 Bâtiments à usage d'habitation

A fin 2014, le parc immobilier de la Suisse comprend 1,7 million de bâtiments à usage d'habitation dont la moitié est située dans les cinq cantons les plus peuplés (ZH, BE, VD, AG et SG).

Les maisons individuelles représentent près de six bâtiments à usage d'habitation sur dix. C'est une catégorie de bâtiment toujours prisée: 70% des bâtiments à usage d'habitation construits depuis 2000 sont des maisons individuelles. Leur part a progressé jusqu'à l'année 2010 et a légèrement baissé en 2014. Les plus fortes poussées ont été enregistrées durant les années 1970 et 1980.

Lorsqu'on considère la Suisse dans son ensemble, les statistiques montrent donc un habitat peu densifié. En effet, près d'une maison individuelle sur deux est occupée par une ou par deux personnes. Seules 9% le sont par plus de quatre personnes. La moitié de la population vit dans des bâtiments comprenant de 1 à 4 logements, dont près d'un tiers dans une habitation à un seul logement (maisons individuelles, mais aussi bâtiments d'habitation avec usage annexe et bâtiments partiellement à usage d'habitation avec un seul logement). Un quart de la population suisse habite dans des immeubles comptant 10 logements ou plus.

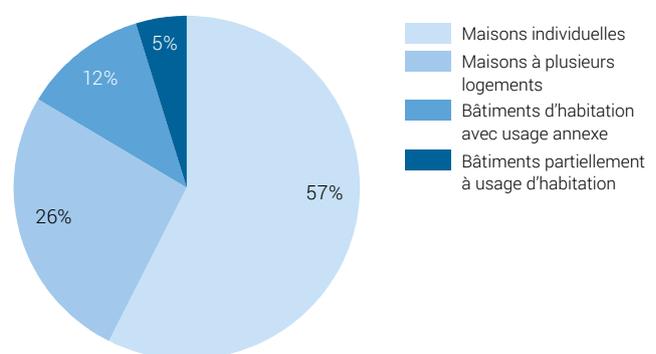
Bâtiments à usage d'habitation

Cette définition réunit:

- Les bâtiments exclusivement à usage d'habitation: bâtiments qui abritent uniquement des logements
- Les bâtiments d'habitation avec usage annexe: bâtiments utilisés principalement à des fins d'habitation
- Les bâtiments partiellement à usage d'habitation: bâtiments servant uniquement d'habitation à des ménages collectifs (hôtels, hôpitaux, etc.) et bâtiments destinés principalement à d'autres usages que l'habitation à condition qu'ils comprennent au moins un logement ou des pièces d'habitation indépendantes.

Bâtiments à usage d'habitation selon la catégorie, 2014

G 3.1

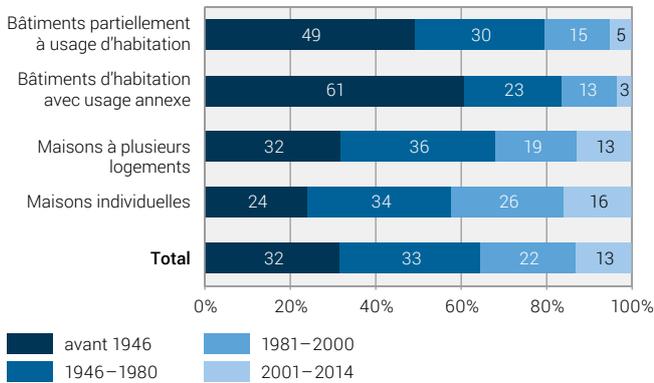


Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2016

Répartition des bâtiments à usage d'habitation selon la catégorie de bâtiment et l'époque de construction, 2014

G 3.2



Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL) © OFS 2016

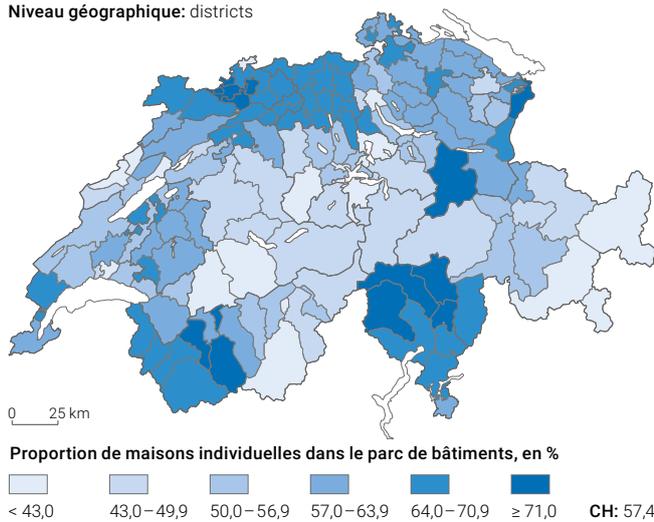
Lorsqu'on considère la taille des bâtiments, on observe que 94% des bâtiments à usage d'habitation ont moins de 5 étages. 5% comptent 5 ou 6 étages. Seuls 24'000 immeubles environ comptent plus de 6 étages.

Le parc de bâtiments à usage d'habitation est relativement vieux. 43% des bâtiments ont été construits avant 1961. Ils abritent 35% de la population suisse. Une analyse par catégorie de bâtiment montre que la part des maisons individuelles construites avant 1961 est relativement plus faible (35%), alors que les autres catégories de bâtiment présentent des parts de vieux bâtiments plus élevées.

Maisons individuelles, 2014

G 3.3

Niveau géographique: districts



Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL) © OFS 2016

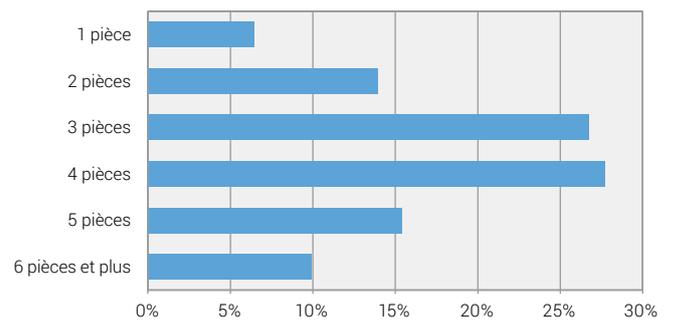
3.2 Logements

En 2014, la Suisse compte environ 4,3 millions de logements. À l'instar des bâtiments, un peu plus de la moitié des logements sont situés dans les cinq cantons les plus peuplés (ZH, BE, VD, AG et SG). Plus de la moitié du parc est formé de logements de 3 ou 4 pièces. Un quart des logements sont de plus grande taille et un cinquième sont plus petits. Ces proportions varient fortement d'une commune à l'autre selon leur typologie.

Plus de la moitié de la population suisse vit dans des logements de 3 ou 4 pièces (respectivement 22% et 32%). Un habitant sur cinq occupe un logement de 5 pièces et 11% de la population habitent dans des logements d'1 ou 2 pièces. Cette catégorie de logements forme 20% du parc. Les 3 et 4 pièces représentent 54% du total des logements et les 5 pièces le 15%. Si l'on considère les logements construits après 1970, on observe que leur taille tend à augmenter. La part des logements de 3 pièces diminue de manière continue au profit des logements de 5 pièces. Dans la période de construction 2001-2014, les logements de 4 et 5 pièces sont majoritaires (57%).

Logements selon le nombre de pièces, 2014

G 3.4



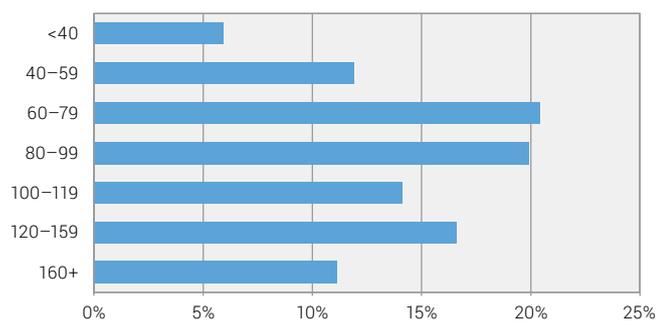
Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL) © OFS 2016

Le tableau est similaire en ce qui concerne la surface du logement. Les logements de taille moyenne – 60 à 119 m² – représentent plus de la moitié du parc de logements, plus d'un quart sont plus spacieux et 18% sont plus petits. Sur l'ensemble de la Suisse, la surface habitable moyenne des logements est de 99 m². Elle est restée stable depuis 2000. On observe qu'elle tend à être plus basse dans les centres urbains (93 m²) que dans les communes rurales sans caractère urbain (102 m²).

La surface habitable moyenne des maisons individuelles est d'autant plus grande que les bâtiments sont récents (131 m² pour les maisons construites entre 1946 et 1980, 152 m² entre 1981 et 2000 et 168 m² après 2000). Cette observation s'applique aussi aux logements situés dans des bâtiments à plusieurs logements (76 m² entre 1946 et 1980, 93 m² entre 1981 et 2000 et 109 m² pour la période de construction 2000 à 2014).

La surface habitable moyenne par habitant a augmenté légèrement, passant de 44 m² en 2000 à 45 m² en 2014. La différence entre la surface moyenne par habitant des maisons individuelles et celle des logements situés dans des bâtiments à plusieurs logements est plus faible dans les constructions récentes que dans les constructions plus anciennes.

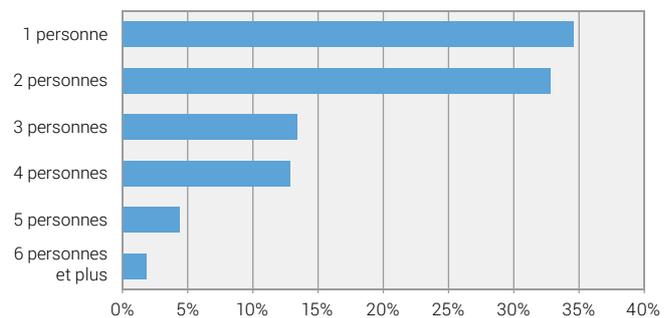
Logements selon la surface en m², 2014 G 3.5



Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2016

Logements occupés selon le nombre d'habitants, 2014 G 3.6



Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2016

Logement

Par logement on entend l'ensemble des pièces qui constituent une unité de construction et qui ont un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Au sens de la statistique, un logement dispose d'un équipement de cuisine (cuisine ou cuisinette).

4 Conditions d'habitation

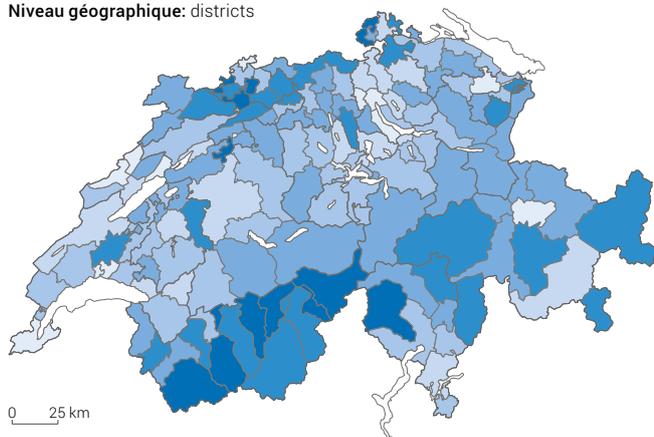
A fin 2014, un peu plus d'un tiers des ménages suisses sont propriétaires des logements qu'ils occupent. Les locataires représentent 2,1 millions de ménages et déboursent en moyenne 1348 francs de loyer pour leur logement.

4.1 Logements en location et logements en propriété

Les ménages suisses sont plus souvent locataires que propriétaires de leur logement. A fin 2014, la Suisse compte 2,1 millions de ménages locataires et 1,3 million, soit 37,4% de ménages propriétaires de leur logement. Ce taux, qui présente de fortes disparités régionales (voir G 4.1), est en constante augmentation depuis 1970.

Taux de logements en propriété, 2014 G 4.1

Niveau géographique: districts

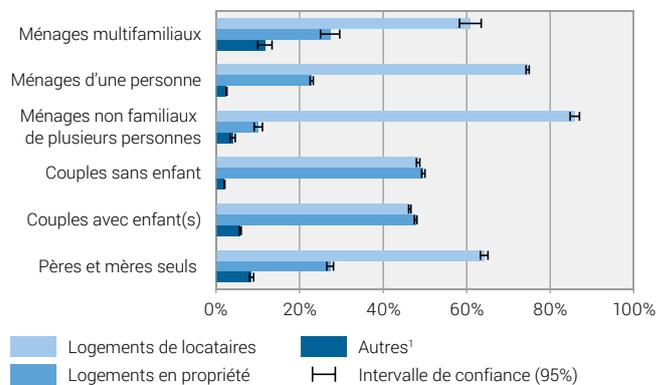


Source: OFS – Relevé structurel (RS) © OFS 2016

Le fait de vivre en couple est clairement lié à l'accession à la propriété (voir G 4.2): le taux de logements en propriété est environ deux fois plus élevé chez les couples avec ou sans enfants que chez les ménages d'une personne (23%) et chez les pères ou mères vivant seuls avec un ou plusieurs enfants (27%).

Seul un quart des ménages formés uniquement de personnes âgées de 25 à 64 ans sont propriétaires de leur logement. Cette proportion augmente à 43% lorsque le ménage comprend au moins une personne âgée de moins de 25 ans et au moins une autre âgée de 25 à 64 ans. Il s'agit typiquement de familles avec enfants. Près de la moitié des ménages dont tous les membres ont 65 ans et plus sont propriétaires.

Logements occupés selon le type de ménage et le statut d'occupation, 2014 G 4.2



¹ Logement mis à disposition gratuitement par un parent ou un employeur, logement de service (p.ex. logement de concierge), bail à ferme

Source: OFS – Relevé structurel (RS) © OFS 2016

Le taux des ménages propriétaires de leur logement varie aussi en fonction de la nationalité des membres du ménage. Ce taux est plus élevé chez les ménages dont tous les membres sont de nationalité suisse (45%) que lorsque tous les membres sont de nationalité étrangère (14%). Il se monte à 28% lorsque le ménage compte au moins un membre de nationalité suisse et au moins un membre de nationalité étrangère.

Les caractéristiques des logements diffèrent significativement selon le statut d'occupation des ménages qui les occupent. Les logements de locataires sont en moyenne plus anciens que ceux des ménages propriétaires de leurs logements. Les logements en propriété sont en moyenne plus spacieux que les logements de locataires. La surface moyenne des logements en propriété est de 133 m² alors que celle des logements de locataires est de 83 m². En ce qui concerne le nombre de pièces, les petits logements ont plutôt tendance à être proposés à la location alors que les grands sont plus susceptibles d'être occupés par des ménages propriétaires. La surface d'habitation moyenne par personne est de 52 m² lorsque le logement est en propriété. C'est 11 m² de plus que lorsque le logement est proposé à la location.

La surface d'habitation moyenne à disposition de chaque personne a augmenté depuis 1980, indépendamment du statut d'occupation du logement. Il y a 35 ans, elle était de 38 m² pour les logements occupés par leur propriétaire et de 31 m² pour les logements en location.

4.2 Loyers

Toutes tailles de logements confondues, les locataires suisses déboursent en moyenne 1348 francs par mois pour le logement. Ce chiffre varie fortement d'un canton à l'autre (voir G 4.4).

Les logements de trois pièces représentent la plus grande partie (36%) des logements occupés en location, avec un loyer mensuel net moyen de 1280 francs.

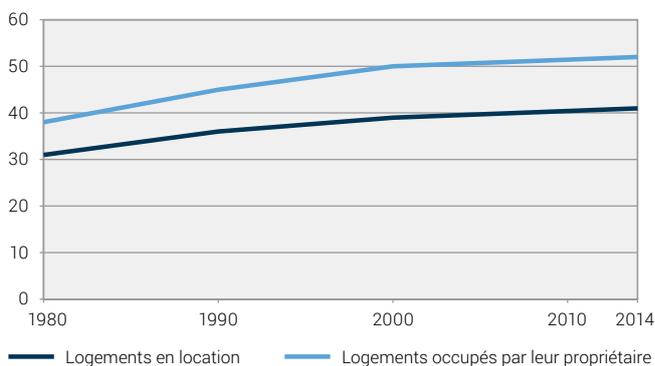
Les ménages locataires de plus d'une personne dont tous les membres sont de nationalité suisse déboursent en moyenne 1530 francs par mois. Le loyer moyen se situe à 1536 francs lorsqu'au moins un membre du ménage est de nationalité étrangère et au moins un autre de nationalité suisse. Il est de 1489 francs pour les ménages dont tous les membres sont étrangers.

Lors de l'interprétation des chiffres ci-dessus, il convient de considérer que les logements loués par des ménages de nationalité suisse de plus d'une personne sont en moyenne plus grands (3,8 pièces) que ceux occupés par des ménages dont au moins un membre est suisse et un autre étranger (3,6 pièces). Les logements des ménages étrangers sont les moins spacieux en moyenne (3,5 pièces).

Pour un logement de 4 pièces, les couples sans enfant déboursent en moyenne un montant légèrement plus élevé (1601 francs) que les couples avec enfants (1579 francs). Ce sont les personnes seules qui bénéficient des loyers moyens les plus bas (1446 francs), mais leurs logements de 4 pièces sont aussi plus petits (94 m² contre, par exemple, 99 m² pour un couple avec enfants). Les pères et mères vivant seuls avec leurs enfants s'acquittent en moyenne d'un loyer de 1452 francs.

Surface d'habitation moyenne par personne selon la taille des ménages, 1980–2014

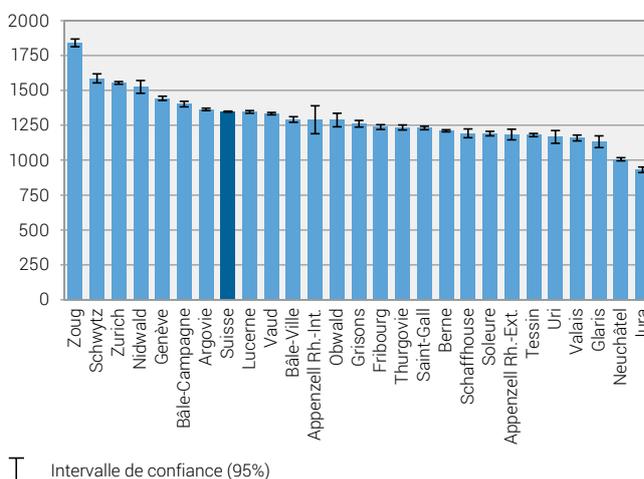
G 4.3



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

Loyer moyen en francs par canton, 2014

G 4.4



I Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Taux de logements occupés par leur propriétaire

Ce taux est égal au nombre de logements occupés par leur propriétaire rapporté au nombre de logements occupés.

Loyer

Ce terme indique les loyers mensuels nets, sans les charges pour le chauffage, l'eau chaude et un éventuel garage.

5 Langues

Au cours des cent dernières années, le français a légèrement progressé, l'allemand légèrement reculé. L'italien a fortement progressé jusque dans les années 1970, du fait de l'immigration, avant de reculer. Le romanche recule en termes relatifs, mais le nombre de locuteurs de cette langue – environ 40'000 – reste stable depuis les années 1970.

5.1 Évolution des langues nationales

Le quadrilinguisme est constitutif de la Suisse. En 1860 déjà, les Suisses étaient interrogés sur leur langue dans le cadre du recensement de la population.

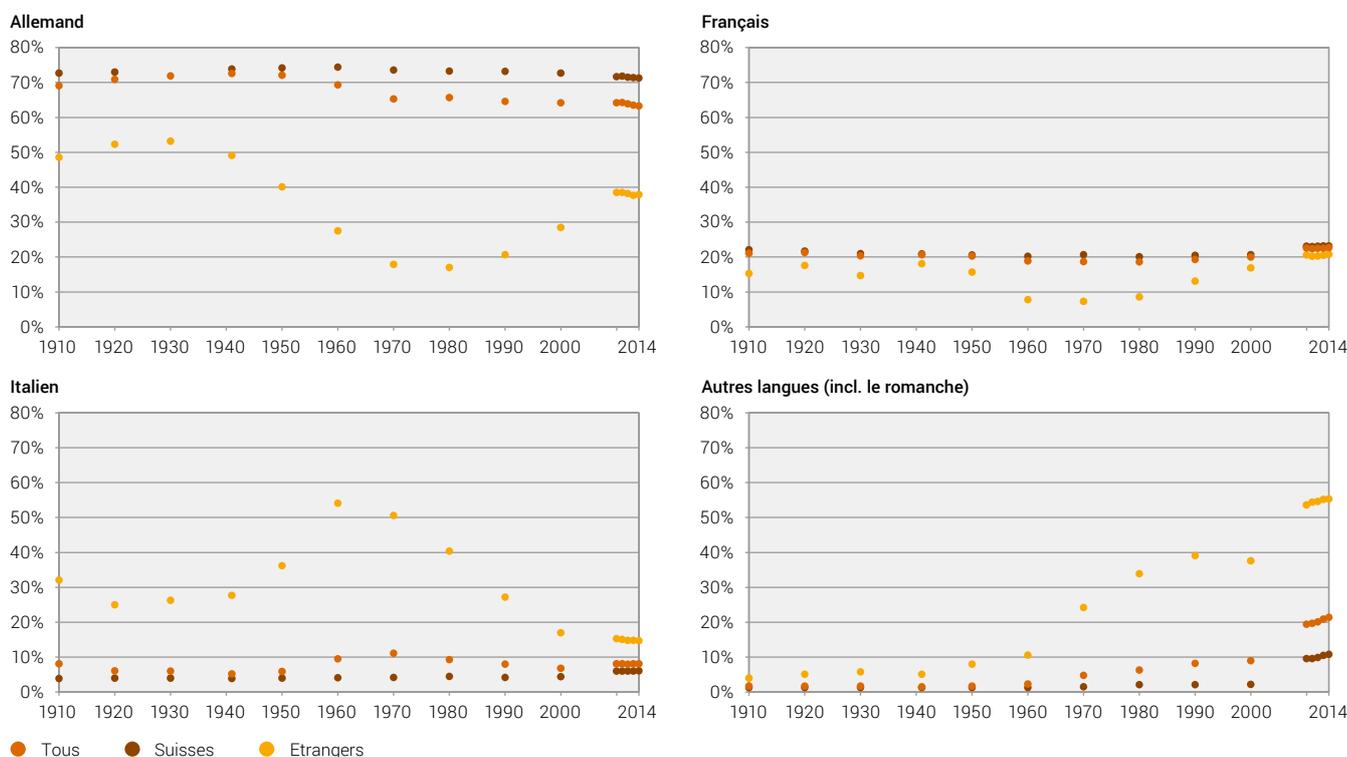
Les résultats des recensements et du relevé structurel permettent de retracer l'évolution des langues en Suisse. Les données des recensements jusqu'en 2000 ne peuvent toutefois pas

être comparées directement avec les données des relevés structurels depuis 2010. Les personnes interrogées dans le cadre du relevé structurel peuvent en effet indiquer jusqu'à trois langues principales, alors qu'auparavant une seule réponse était possible.

On peut faire quelques observations sur les langues nationales. De 1910 à 2014, la part des personnes qui déclarent que l'allemand, le français ou le romanche est leur langue principale (jusqu'en 2000) ou une de leurs langues principales (depuis 2010) est en léger recul. La proportion de germanophones, qui était passée de 64% en 1910 à 73% en 1941, est redescendue progressivement jusqu'à 63% en 2014. L'italien a progressé des années 1950 aux années 1970, années de forte immigration italienne, pour se stabiliser ensuite à 8% de la population. Le romanche est passé de un pour cent en 1910 à un demi pour cent aujourd'hui. La courbe du français traduit une dynamique particulière: la part des francophones a reculé presque

Développement des trois grandes langues nationales et des autres langues en Suisse depuis 1910

G 5.1



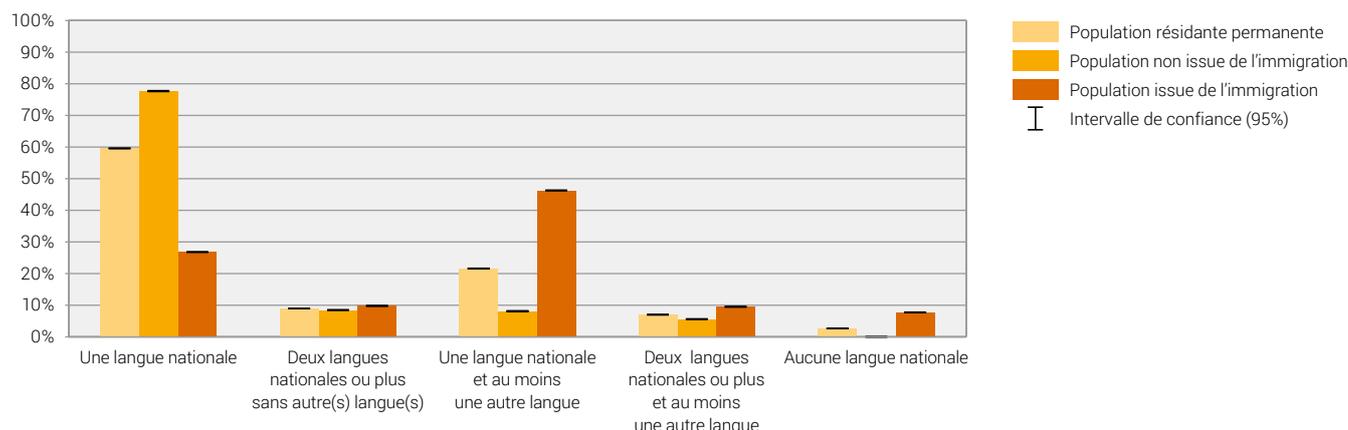
Exemple de lecture: en 1970, 51% des étrangers indiquaient l'italien comme langue principale.

Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Monolinguisme et plurilinguisme de la population de 15 ans et plus, 2010 – 2014 cumulé

G 5.2



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

continuellement de 1910 à 1980, passant de 21% à 18%. Depuis, on observe le mouvement inverse: en 2014, 23% de la population avaient le français pour langue principale.

Les flux migratoires entre 2000 et 2010 ont eu pour effet d'accroître la diversité linguistique de la Suisse, mais la progression des langues non nationales ne s'explique pas par ce seul facteur. Il faut considérer surtout que les personnes nées en Suisse de parents nés à l'étranger font usage de la possibilité qui leur est offerte d'indiquer plusieurs langues principales. Auparavant, quand le questionnaire ne permettait d'indiquer qu'une seule langue principale, ces personnes choisissaient une des langues nationales. Cette hypothèse se confirme lorsqu'on étudie le plurilinguisme de plus près.

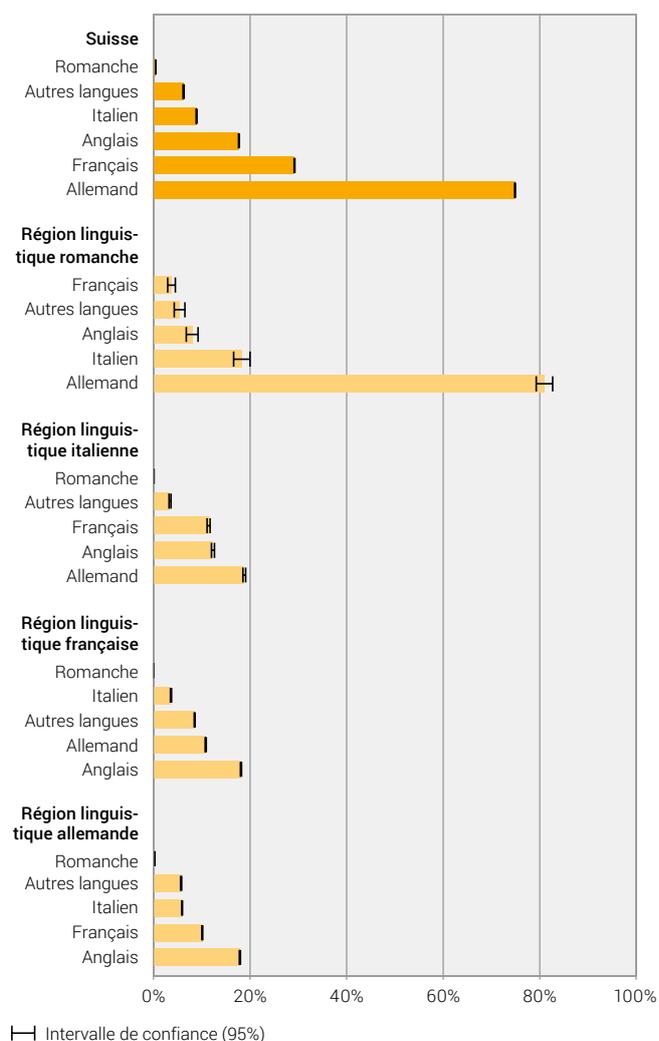
5.2 Beaucoup ne parlent qu'une langue nationale

Huit personnes sur dix déclarent n'utiliser quotidiennement qu'une langue nationale. Parmi elles, un quart environ parle en outre au moins une langue non nationale.

Les chiffres varient naturellement selon l'origine des personnes: presque 80% des personnes non issues de l'immigration sont monolingues et ne parlent qu'une langue nationale; 14% utilisent quotidiennement deux langues nationales, 8% une langue nationale et au moins une langue non nationale. La situation est toute autre chez les personnes issues de l'immigration. Près de la moitié d'entre elles parlent une langue nationale et une langue non nationale. Près d'une sur cinq pratique quotidiennement deux langues nationales et près d'une personne sur 13 ne parle aucune langue nationale.

Langues parlées au travail, 2010 – 2014 cumulé

G 5.3



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

5.3 L'anglais, importante langue professionnelle

La langue majoritairement pratiquée en Suisse dans le contexte professionnel est l'allemand (74% des actifs occupés), devant le français (29%), l'anglais (18%) et l'italien (13%). 6% des actifs occupés ont une autre langue de travail. 17% parlent deux langues au travail, 9% trois langues ou plus.

Dans chaque région linguistique, sauf dans les régions romanches, la langue qui prédomine dans le monde du travail est la langue nationale propre à la région. Les autres langues nationales sont en concurrence avec l'anglais. On observe que l'anglais est plus présent sur le marché du travail en Suisse alémanique et en Suisse romande qu'en Suisse italienne et rhéto-romane. La même chose s'observe, mais de manière moins marquée, pour les autres langues étrangères, comme le montre le graphique G5.3 (où les langues propres à chaque région linguistique ne sont pas représentées).

5.4 Un tiers des romanches vivent en dehors de l'aire linguistique romanche

Un demi pour cent de la population interrogée dans le cadre du relevé structurel a indiqué le romanche comme langue principale. Cela représente un peu plus de 40'000 personnes. Environ un tiers d'entre elles vivent en dehors des régions traditionnellement romanches, la plupart en Suisse orientale et dans la

région zurichoïse. Elles sont majoritaires dans les deux districts grisons d'Inn et de Surselva (resp. 56% et 57%). Dans les autres districts grisons, elles représentent moins de 30% de la population. En dehors des Grisons, elles ne constituent plus d'un demi pourcent de la population que dans deux districts saint-gallois (Sarganserland et Werdenberg).

Les langues dans le recensement

Le questionnaire du recensement comporte depuis 1860 une question sur la langue principale, qui a évolué au cours du temps. Jusqu'en 1980, la question portait sur la langue maternelle, depuis 1990 elle porte sur la langue principale. La langue principale est la langue dans laquelle on pense et qu'on maîtrise le mieux. Jusqu'en 2000, les personnes plurilingues ne pouvaient indiquer qu'une langue principale. Depuis le recensement modernisé de 2010, il est possible d'indiquer jusqu'à trois langues principales.

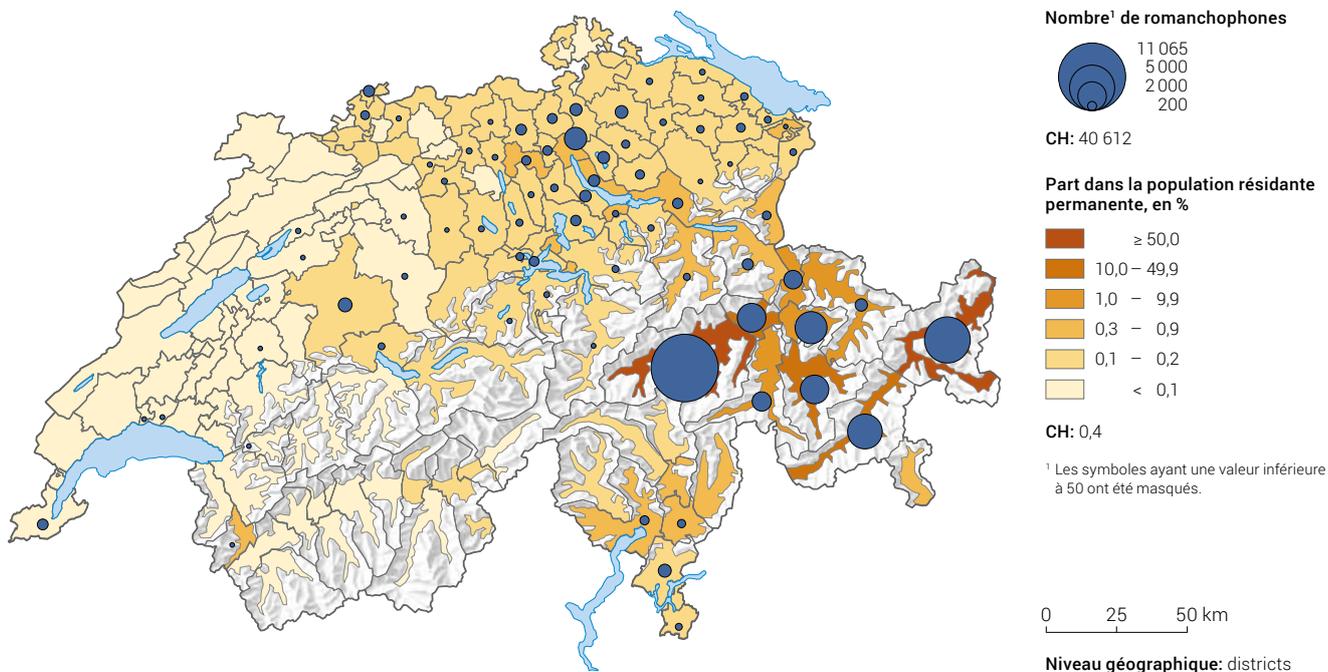
Depuis 1990, on demande en outre aux gens d'indiquer la langue qu'ils utilisent habituellement dans leur famille, au travail et à l'école. Pour l'italien et pour l'allemand, distinction est faite ici entre le dialecte et la langue standard. Les patois romands ne sont plus pris en considération depuis 2010.

Plurilinguisme

Pour le plurilinguisme, on analyse les réponses données aux questions sur la langue. Les dialectes et les langues standards sont considérés ici comme une seule langue.

Romanches en Suisse, 2010 – 2014 cumulé

G5.4



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

6 Religions

Le paysage religieux de la Suisse s'est profondément transformé depuis les années 1970. Les deux grandes confessions chrétiennes qui ont dominé la vie religieuse au cours des cinq cent dernières années évoluent différemment depuis quarante ans. Les Églises réformées cantonales ont perdu de leur importance depuis 1970. Le groupe des réformés a souvent perdu sa position majoritaire même dans les régions historiquement réformées. L'Église catholique romaine a également perdu de son importance, quoique le nombre de ses adhérents ait augmenté légèrement à l'échelle de la Suisse. Ces évolutions ont profité principalement au groupe des personnes sans confession.

6.1 Évolution des confessions depuis 1970

Le paysage religieux de la Suisse évolue fortement depuis 1970. Les deux grandes confessions chrétiennes, l'Église réformée et l'Église catholique romaine, sont en recul. En 1970, environ 47% de la population étaient catholiques et 49% réformés.

Les choses ont changé jusqu'en 2014. La population catholique est certes passée de 2,1 à 2,6 millions de personnes, mais sa part dans la population totale est tombée à 38%. Le nombre de catholiques n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique. La population réformée a reculé depuis 1970 en termes absolus et relatifs. En 2014, 1,8 million de personnes (1970: 2,2 millions), soit 26% de la population, étaient membres d'une Église réformée.

Paysage religieux, 2010–2014 cumulé

T6.1

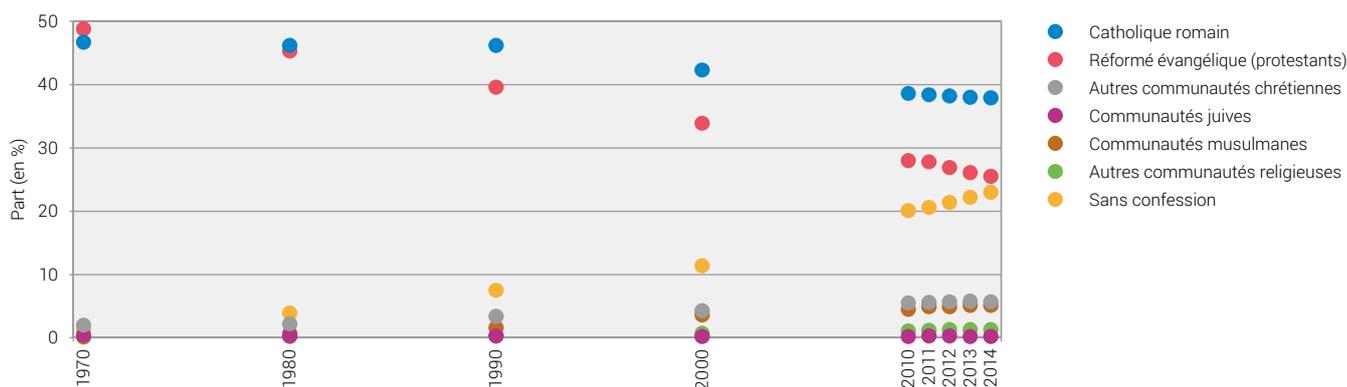
	Nombre	Intervalle de confiance ±	dont population issue de la migration (en %)	Intervalle de confiance ± (en points de pourcent)
Total	6 669 700	1 200	35	0
Eglise catholique romaine	2 547 800	5 100	36	0
Eglises nationales protestantes	1 791 100	4 700	10	0
Autres communautés chrétiennes	376 900	2 700	55	0
– Communautés néo-piétistes et évangéliques	40 200	900	16	1
– Mouvement Pentecôtiste et autres communautés charismatiques	26 100	700	24	1
– Communautés adventistes	26 200	700	54	1
– Communautés apostoliques	20 900	600	14	1
– Autres églises remontant à la Réforme	78 100	1 200	33	1
– Eglises orthodoxes et orthodoxes orientales	142 600	1 700	96	0
– Autres communautés chrétiennes	42 700	900	38	1
Communautés juives	16 500	500	63	2
Communautés musulmanes et issues de l'Islam	326 100	2 600	96	0
Autres communautés religieuses	85 000	1 300	83	1
– Communautés bouddhistes	34 400	800	85	1
– Communautés hindouistes	33 500	800	95	1
– Autres religions	17 100	600	56	2
Sans appartenance religieuse	1 432 900	4 600	43	0
Appartenance religieuse inconnue	92 600	1 300	40	1

Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Evolution des communautés religieuses et confessionnelles, de 1970 à 2014

G 6.1



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Le recul des deux grandes confessions s'est fait surtout au profit du groupe des personnes sans confession. En 1970, 57'000 personnes se déclaraient sans confession; en 2014, leur nombre a atteint 1,6 million, soit un bon quart de la population. L'augmentation de la part des personnes sans confession dans la population n'a pas été linéaire. La sécularisation de la société s'est accélérée à partir de l'an 2000 (G 6.1).

6.2 La diversité religieuse s'accroît

La transformation du paysage religieux est en partie le reflet des migrations internationales. La part des musulmans, mais aussi des chrétiens orthodoxes et orientaux, des hindouistes, des bouddhistes et des autres religions, a augmenté depuis 1970. Aujourd'hui, quelque 550'000 personnes appartiennent à l'un de ces groupes, soit environ une personne sur douze. Environ 94% de ces personnes sont issues de l'immigration.

L'augmentation du nombre de catholiques s'explique en partie par les migrations internationales. Environ 36% des catholiques sont issus de l'immigration. Cela correspond à peu près à la part des personnes issues de l'immigration dans la population suisse (35%). Le pourcentage est nettement moins élevé parmi les réformés (10%).

Les nombreuses Églises protestantes libres contribuent à la diversité du paysage religieux de la Suisse. En 2014, environ 230'000 personnes déclaraient appartenir à l'un de ces groupes (T 6.1).

6.3 Confessions dominantes

Les frontières historiques des deux confessions dominantes existent encore, notamment dans les régions rurales de la Suisse. La carte G 6.2 présente les confessions dominantes au niveau des districts. Dans presque tous les districts, l'un des trois grands groupes confessionnels – catholiques romains, protestants et sans confession – est majoritaire. Les sans confession constituent dans tous les districts un des trois groupes principaux. Les catholiques romains également, sauf dans l'arrondissement administratif de Frutigen-Niedersimmental, où les «autres communautés chrétiennes» l'emportent sur les catholiques. Les réformés ne constituent que le quatrième ou le cinquième groupe dans les districts à forte prédominance catholique de Gersau, Bellinzone, Blenio, Léventine, Lugano, Mendrisio et Riviera.

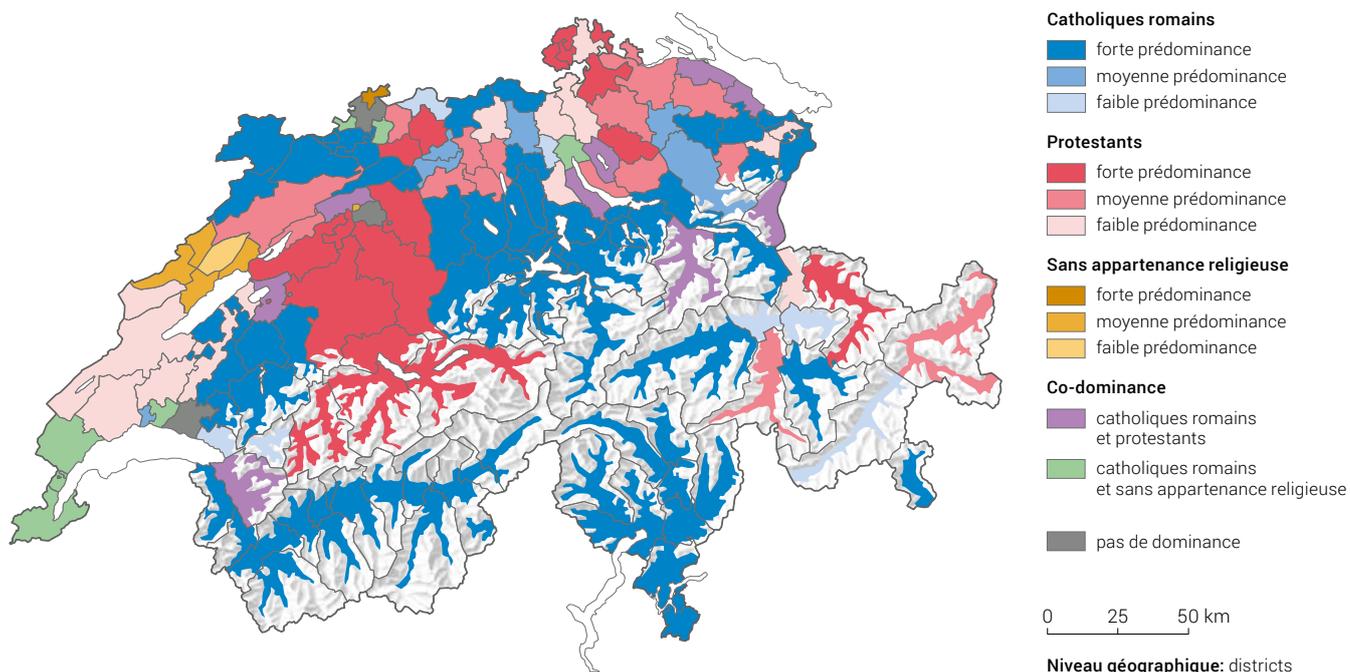
Les districts traditionnellement catholiques romains et les districts à caractère rural restent à forte prédominance romaine. Même chose pour les districts traditionnellement réformés des cantons des Grisons, de Berne et de Thurgovie. La prédominance protestante s'est effritée dans les districts réformés du canton de Vaud et dans les districts des environs de Zurich. La prépondérance historique des protestants a disparu dans le canton de Genève, dans le district vaudois de Nyon, dans presque tous les districts neuchâtelois et dans la ville de Zurich.

Prédominance d'un groupe confessionnel

- Prédominance forte: différence d'au moins 20 points entre la part du premier groupe et celle du deuxième dans la population.
- Prédominance moyenne: différence comprise entre 10 et 19 points.
- Prédominance faible: différence comprise entre 5 et 9 points.
- Codominance: différence de moins de 5 points.

Appartenance confessionnelle dominante, 2010 – 2014 cumulé

G 6.2



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

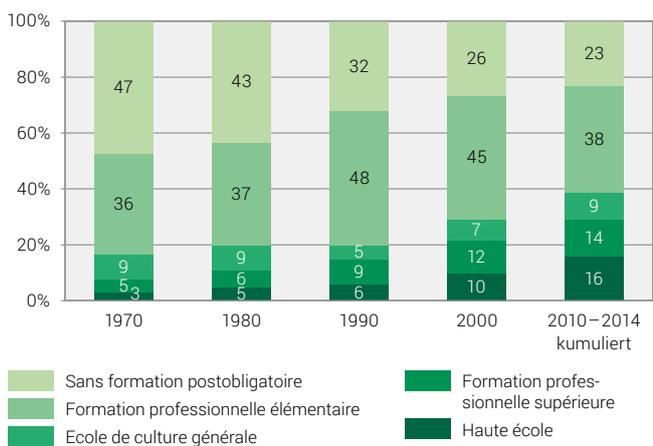
7 Niveau de formation

Aujourd'hui encore, une majorité de personnes en Suisse a une formation professionnelle de base comme formation achevée la plus élevée. Cependant, la part des personnes diplômées d'une haute école ou ayant suivi une formation professionnelle supérieure s'accroît. C'est le cas d'un nombre croissant de femmes.

7.1 De plus en plus de diplômés du degré tertiaire

En Suisse, le niveau de formation de la population, mesuré par la formation achevée la plus élevée, n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies. D'un côté, le nombre de personnes sans formation post-obligatoire ne cesse de diminuer. De l'autre, la part des personnes qui terminent des études dans une haute école ou une formation professionnelle supérieure (école supérieure, brevet fédéral ou diplôme fédéral) ne cesse d'augmenter. Mais aujourd'hui encore, la plupart des personnes ont une formation professionnelle de base (38%) comme formation achevée la plus élevée.

Évolution du niveau de formation, 1970 à 2010 – 2014 cumulé G 7.1

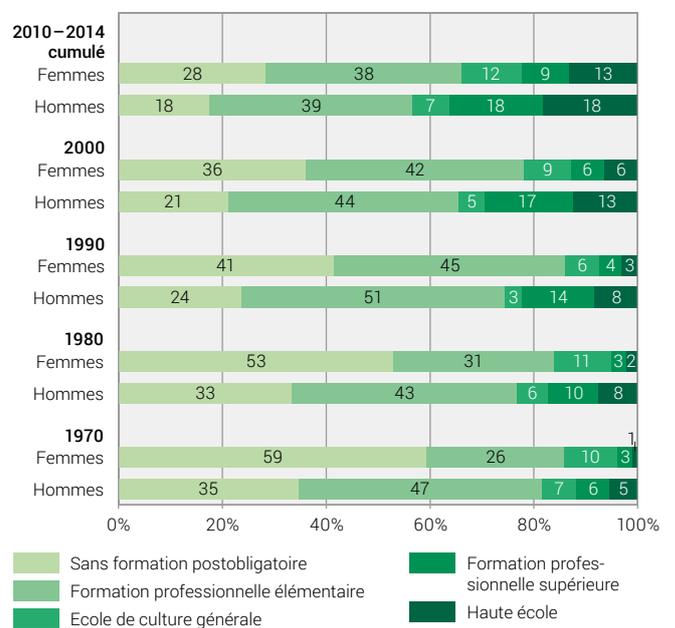


Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

7.2 Tertiaire: les femmes rattrapent leur retard

La hausse du niveau de formation est due en grande partie à la participation nettement accrue des femmes à la formation. Alors qu'en 1970, à peine 4% des femmes avaient un titre de degré tertiaire, aujourd'hui, c'est le cas de 22% d'entre elles. Cette proportion est toutefois encore nettement plus basse que chez les hommes (36%). Cet écart est cependant imputable en premier lieu aux groupes d'âge les plus élevés. Dans les jeunes générations, la différence de niveau de formation entre les sexes se réduit fortement: le taux de diplômés des hautes écoles est même plus élevé chez les femmes (31%) que chez les hommes (25%).

Évolution du niveau de formation des femmes et des hommes, 1970 à 2010 – 2014 cumulé G 7.2

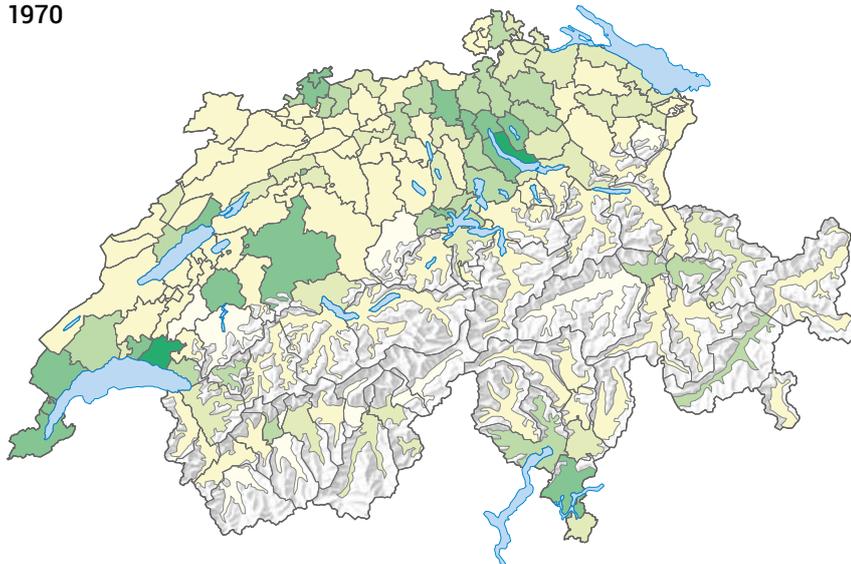


Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

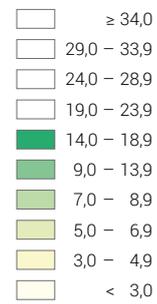
Personnes diplômées du degré tertiaire

G 7.3

1970

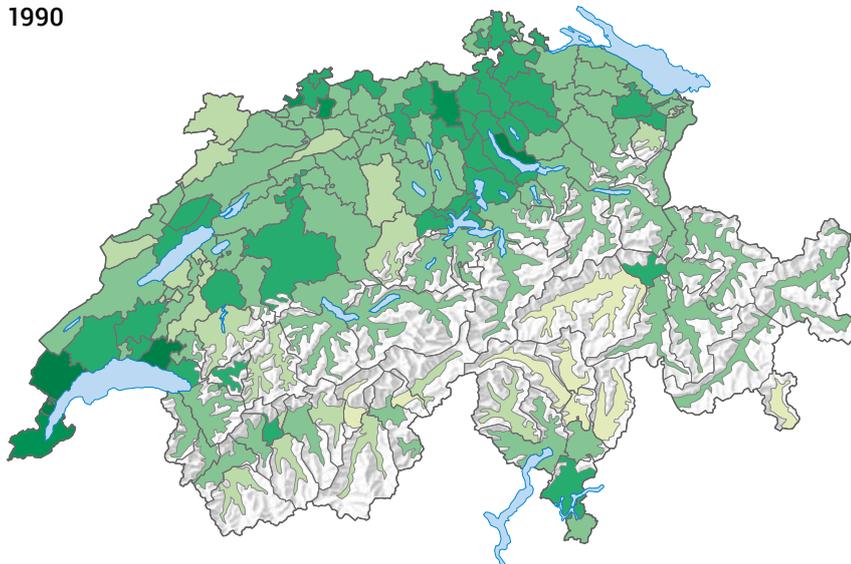


Part des personnes de 25 ans et plus, en %

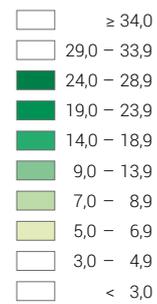


CH: 7,7 %

1990

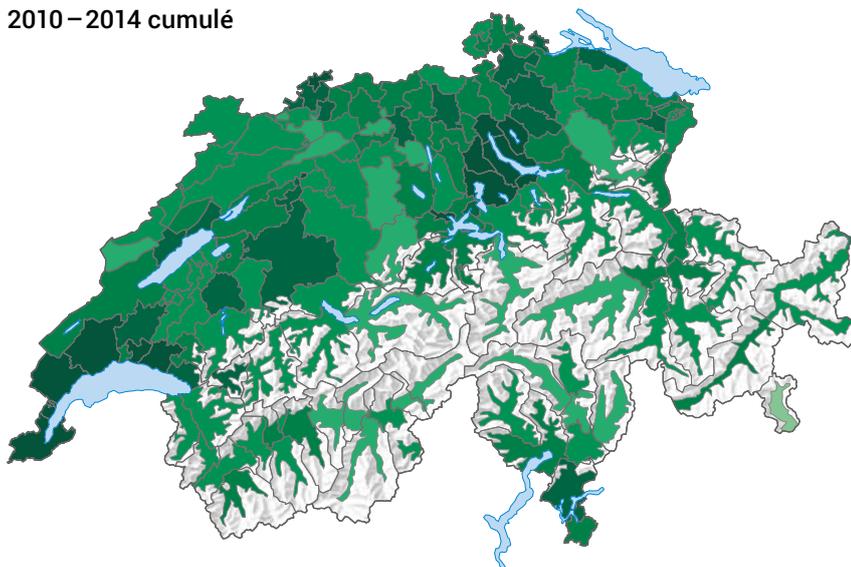


Part des personnes de 25 ans et plus, en %

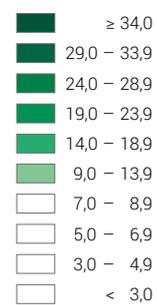


CH: 14,6 %

2010–2014 cumulé



Part des personnes de 25 ans et plus, en %



CH: 29,2 %



Niveau géographique: districts

Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS)

7.3 Les diplômés du degré tertiaire vivent dans les centres ou près de ceux-ci

En Suisse, le niveau de formation de la population varie également d'une région à l'autre. La part des personnes diplômées du degré tertiaire est la plus élevée dans les centres et dans les zones d'habitation proches de ceux-ci (p. ex. sur la rive droite du lac de Zurich), là où les besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée sont aussi les plus importants. Si l'on compare les parts de personnes diplômées du degré tertiaire en 1970, en 1990 ou en 2010–2014 (cumulé) entre les districts, on constate que cette population augmente nettement d'une manière générale. C'est toujours à proximité des grandes villes (Zurich, Genève, Bâle, Lausanne et Berne) que les taux sont les plus élevés. À Zurich et à Genève, les valeurs relevées sont presque les mêmes dans les arrondissements des villes et les districts proches de celles-ci (notamment les districts autour du lac de Zurich, dans les cantons de Schwytz et de Zoug).

Niveau de formation

Ce chapitre considère la population suisse de 25 ans et plus qui n'est pas (ou plus) en formation.

8 Différences de niveau de formation dans les couples

Qui se ressemble s'assemble, un dicton qui n'a jamais été aussi actuel si l'on considère le niveau de formation des couples. Dans le contexte de la hausse du niveau de formation de la population, la part des couples dans lesquels l'homme a un niveau de formation plus élevé que celui de la femme s'est réduite de 6 points, passant de 37% en 1990 à 31% en moyenne entre 2010 et 2014.

8.1 Dans six couples sur dix, les deux partenaires ont le même niveau de formation

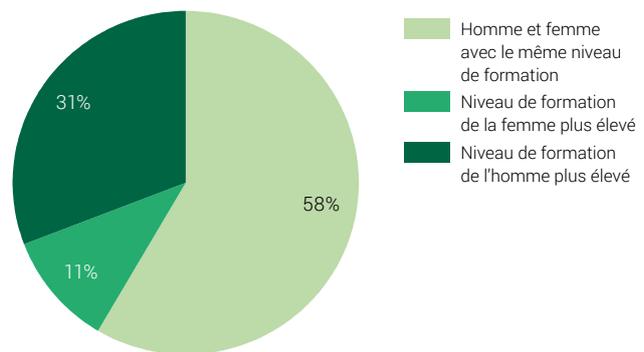
Au fil de l'histoire, les femmes ont toujours eu un niveau de formation inférieur à celui des hommes. C'est toujours le cas aujourd'hui si l'on mesure ce niveau à la formation achevée la plus élevée. Pourtant, ces dernières années, l'écart entre les sexes s'est réduit dans ce domaine. D'une manière générale, le niveau de formation a augmenté chez les femmes comme chez les hommes.

Quelle influence ces changements ont-ils sur la composition des couples en termes de niveau de formation des partenaires? Autrement dit, dans quelle mesure les couples sont-ils formés de partenaires ayant le même niveau de formation?

Dans les années 2010 à 2014, l'homme avait un niveau de formation supérieur à celui de la femme dans trois ménages constitués d'un couple¹ sur dix. La femme a un niveau de formation supérieur à celui de l'homme dans seulement un couple sur dix et dans six couples sur dix environ, les deux partenaires ont le même niveau de formation. La plupart des couples sont donc constitués de personnes ayant le même niveau de formation² (cf. G8.1).

Niveau de formation dans les couples, 2010–2014 cumulé

G 8.1



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

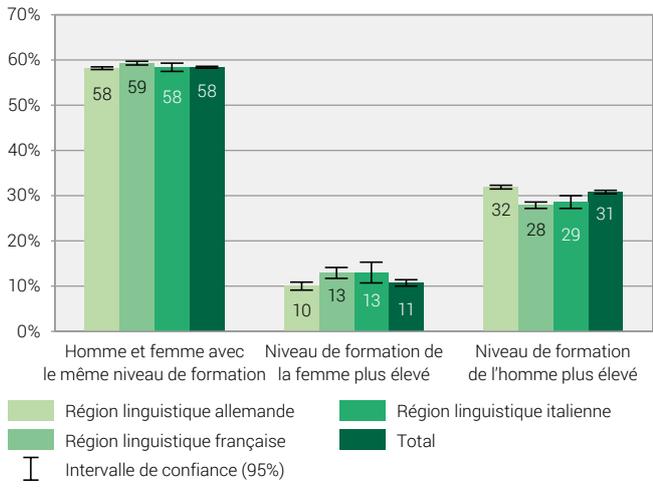
8.2 Disparités entre régions linguistiques et entre régions urbaines et régions rurales

Les résultats varient considérablement entre les régions linguistiques. La proportion des couples dans lesquels la femme a un niveau de formation plus élevé que celui de l'homme est plus importante en Suisse latine: elle est de 13% environ en Suisse romande et en Suisse italienne, contre 10% en Suisse alémanique. À l'inverse, la part des couples où l'homme a une formation supérieure à celle de la femme est plus élevée en Suisse alémanique (32% environ) qu'en Suisse latine (28% environ; G8.2).

¹ L'analyse prend en compte des couples hétérosexuels mariés ou non mariés.

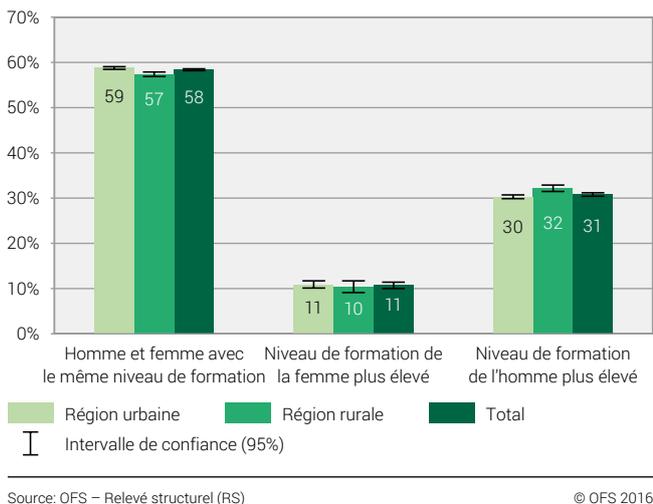
² Elle distingue trois niveaux de formation: ceux de la formation achevée la plus élevée au degré secondaire I (école obligatoire), au degré secondaire II (école professionnelle ou de culture générale après l'école obligatoire) et au degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles).

Niveau de formation dans les couples par région linguistique, 2010 – 2014 cumulé G 8.2



La proportion des couples dans lesquels la femme a une formation supérieure à celle de l'homme ne varie pas beaucoup entre les régions urbaines (11%) et les régions rurales (10%; G 8.3). La variante traditionnelle du couple où l'homme a un niveau de formation plus élevé que celui de la femme est plus répandue en revanche dans les régions rurales (32% environ) que dans les régions urbaines (30%). Par conséquent, les couples où les deux partenaires ont le même niveau de formation sont proportionnellement moins nombreux à la campagne (57%) qu'en ville (59%).

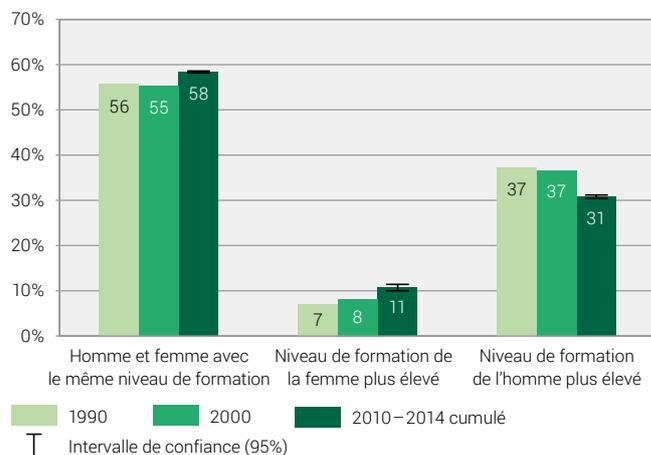
Niveau de formation dans les couples en région urbaine ou rurale, 2010 – 2014 cumulé G 8.3



8.3 Toujours plus de couples où la femme a le même niveau de formation ou un niveau supérieur

L'analyse de la formation achevée la plus élevée des partenaires montre que le modèle traditionnel perd du terrain depuis 1990: la proportion des couples où l'homme a un niveau de formation supérieur à celui de la femme s'est réduite de 6 points, passant de 37% en 1990 à 31% dans les années 2010 à 2014. Ces 6 points se répartissent comme suit entre les deux autres modèles: la part des couples où les deux partenaires ont le même niveau de formation s'est accrue de 56% à 58%, tandis que la proportion des couples où la femme a un niveau de formation plus élevé que celui de l'homme a augmenté de 7% à 11% (G 8.4).

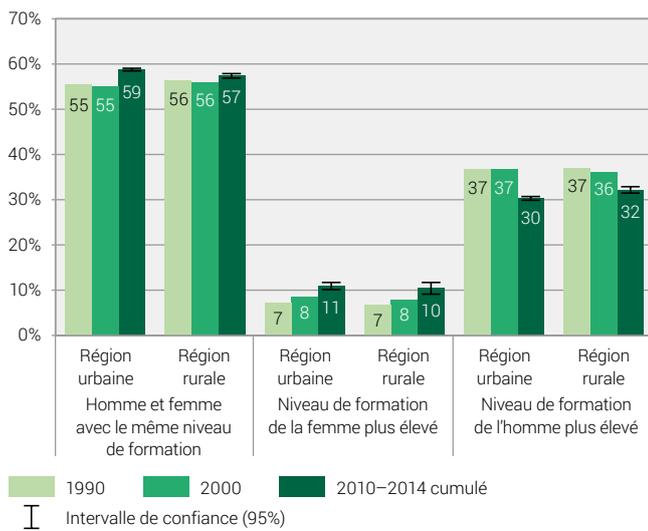
Niveau de formation dans les couples depuis 1990 G 8.4



L'évolution dans le temps de ces modèles ne varie pratiquement pas d'une région linguistique à l'autre, mais on observe des nuances entre la ville et la campagne. Le recul enregistré depuis 1990 des couples plutôt traditionnels en termes de niveau de formation des partenaires est moins marqué dans les régions rurales: il y est de 5 points, contre 7 points dans les régions urbaines (baisse de 37% à respectivement 32% et 30%). Par contre, la part des couples où la femme a le plus haut niveau de formation s'est accrue dans les mêmes proportions à la campagne qu'en ville, soit de 4 points dans les deux types de régions pour se monter à respectivement 10% et 11%. La part des couples dans lesquels les deux partenaires ont le même niveau de formation s'est accrue depuis le début des années 1990 de manière plus marquée dans les régions urbaines (cf. G 8.5).

Ces résultats coïncident avec l'accroissement du niveau de formation des femmes observé ces dernières décennies. L'évolution tend vers une augmentation du nombre de couples où les partenaires ont le même niveau de formation et de ceux où la femme a une formation plus élevée que celle de l'homme.

Niveau de formation dans les couples en région urbaine ou rurale depuis 1990 G 8.5



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

9 Origine sociale des élèves et des étudiants

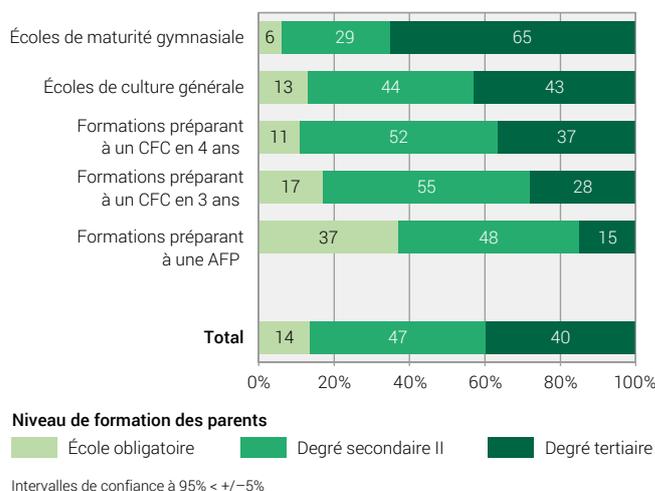
Selon les origines sociales, les filières de formation varient sensiblement en Suisse. On constate une importante association entre la formation des parents et celle des enfants.

9.1 Origine sociale des élèves du degré secondaire II

Le graphique G9.1 montre la répartition des élèves dans les différentes filières du degré secondaire II selon le plus haut niveau de formation des parents. Dans les écoles de maturité gymnasiale, 65% des élèves proviennent d'un ménage où au moins un des deux parents possède un titre du degré tertiaire. Cette proportion recule sensiblement quand on passe aux écoles de culture générale (43%) et à la formation professionnelle initiale (37% pour les formations préparant à un certificat fédéral de capacité (CFC) en 4 ans; 28% pour celles préparant à un CFC en 3 ans et 15% pour celles préparant à une attestation fédérale de la formation professionnelle (AFP)). Dans les AFP, plus d'un tiers des élèves vient de ménages dans lesquels aucun des parents n'a terminé une formation post-obligatoire. On constate donc une importante association entre l'origine sociale et la filière suivie dans le degré secondaire II, des résultats compatibles avec plusieurs enquêtes suisses, et aussi très robustes grâce à la taille de l'échantillon fourni par l'appariement avec le Relevé structurel.

Élèves 2012 du degré secondaire II par filière selon le niveau de formation le plus élevé des parents, en %

G 9.1



Sources: OFS – Relevé structurel (RS), Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

© OFS 2016

Les potentialités du Relevé structurel pour les statistiques de la formation

Le concept d'origines sociales est très complexe et pluridimensionnel (les parents peuvent transmettre à leurs enfants des ressources économiques, culturelles, symboliques). On sait aussi que les origines sociales peuvent influencer les choix et le parcours de formation des élèves par de nombreux aspects tels que notamment les aspirations, la connaissance du système de formation et la perception des coûts et des bénéfices liés à un éventuel choix de formation. Jusqu'à présent, des informations sur les origines sociales des élèves ou étudiants du système de formation suisse n'étaient accessibles que via des enquêtes spécifiques, les plus souvent restreintes à des échantillons limités.

Le Relevé structurel permet de nettement progresser dans notre connaissance en fournissant pour de nombreux élèves (40'000 dans le cas du degré secondaire II) des informations sur le niveau de formation des parents, une dimension importante de l'origine sociale.

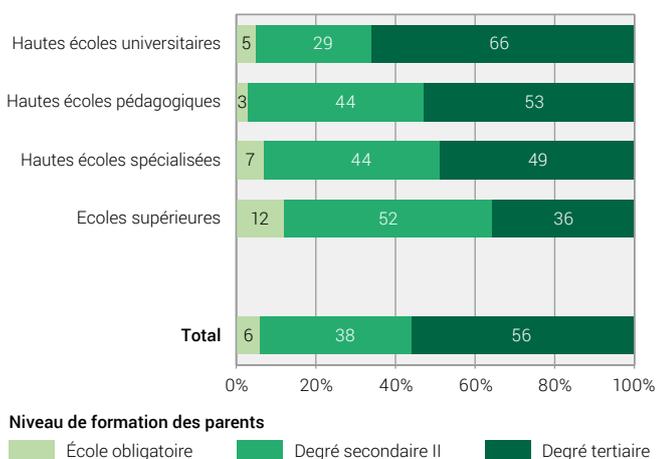
Deux exemples de résultats sont présentés ici: le premier pour le degré secondaire II et le second pour le degré tertiaire. Pour plus d'informations, voir www.labb.bfs.admin.ch et les deux publications OFS de 2015: «Transitions et parcours dans le degré secondaire II», ainsi que «Transitions et parcours dans le degré tertiaire».

9.2 Origine sociale des étudiants du degré tertiaire

Une analyse similaire conduite pour le degré tertiaire indique également d'importantes différences entre types d'écoles (voir le graphique G 9.2). Les proportions les plus importantes d'étudiants avec au moins un parent ayant un titre du degré tertiaire sont constatées dans les hautes écoles universitaires (66%), des écoles pour lesquelles la composition sociale est logiquement très proche de celles des écoles de maturité gymnasiale. La proportion de tertiaires atteint 53% dans les hautes écoles pédagogiques et 49% dans les hautes écoles spécialisées. On constate que les écoles supérieures se distinguent des hautes écoles dans le sens que la majorité des entrants considérés ont des parents ayant au plus un titre du degré secondaire II, les étudiants provenant d'un ménage de degré tertiaire représentant 36%. Aucun résultat n'est actuellement disponible pour le reste de la formation professionnelle supérieure.

Les filières de formation en Suisse varient donc sensiblement selon les origines sociales, un résultat que l'on observe aussi lorsque l'on descend dans le détail des domaines de formation.

Entrants 2013 du degré tertiaire* de 23 ans ou moins par type d'écoles selon le niveau de formation le plus élevé des parents, en % G 9.2



* Sans la formation professionnelle supérieure hors des écoles supérieures et les entrants venus de l'étranger faire leurs études tertiaires en Suisse.

Intervalle de confiance à 95% < +/-5% excepté pour les HEP dans les catégories secondaire II et tertiaire (5,7% pour les 2 catégories)

Sources: OFS – Relevé structurel (RS), Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

© OFS 2016

10 Vie active

Depuis 1970, le taux d'actifs occupés de la population suisse de 15 à 64 ans est passé d'un peu moins de 70% à 77%. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du taux d'activité professionnelle des femmes, qui est passé de 47% en 1970 à 71% aujourd'hui. La hausse la plus forte s'observe entre 1980 et 2000. A noter toutefois que ce taux ne tient pas compte du taux d'occupation des personnes.

10.1 Le taux d'actifs occupés est influencé par l'âge et le sexe

Qu'une personne de 15 à 64 ans soit professionnellement active ou non dépend de plusieurs facteurs, notamment du marché du travail et de la situation individuelle de la personne. Beaucoup entrent dans le monde du travail après leur formation et demeurent actifs jusqu'à l'âge de la retraite. D'autres interrompent leur activité professionnelle pour diverses raisons, p. ex. pour accomplir une formation continue, pour voyager ou à cause d'un problème de santé. La présence des femmes sur le marché du travail est déterminée surtout par des facteurs d'ordre familial. La propension des femmes à interrompre ou à réduire leur activité professionnelle à la naissance d'un enfant a fortement évolué.

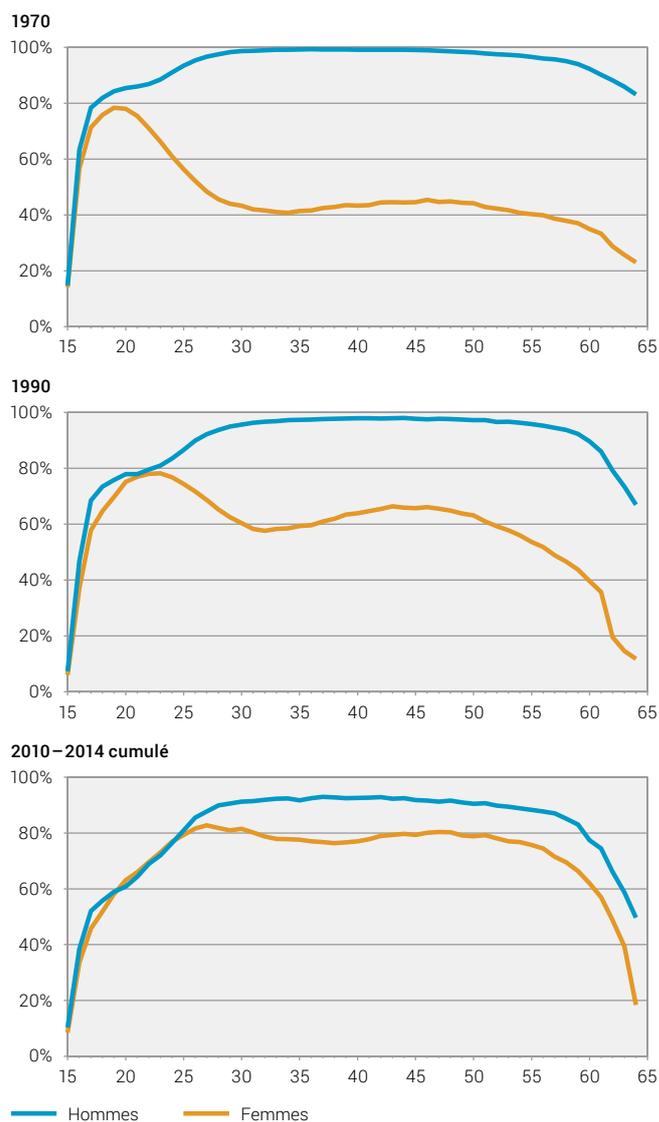
En 1970, près de 80% des femmes de vingt ans étaient professionnellement actives, mais le taux d'actifs occupés baissait ensuite fortement, à chaque année d'âge supplémentaire, pour se stabiliser un peu au-dessus de 40% vers le milieu de la trentaine. Une grande partie des femmes quittaient donc la vie active au moment de fonder une famille. Peu nombreuses étaient celles qui renouaient par la suite avec la vie professionnelle.

En 1990, les choses avaient considérablement évolué: le taux d'actifs occupés des femmes, après un maximum d'environ 80% vers l'âge de 23 ans, diminuait, mais se stabilisait vers plus ou moins 60%.

Après 2010 (données cumulées 2010–2014), le taux d'actifs occupés des femmes ne diminue plus que légèrement après avoir atteint son maximum, et celui-ci ne se situe plus à 20 ans, comme en 1970, mais à 27 ans. La raison de cette évolution réside dans l'allongement de la durée de formation et dans le fait qu'on tarde davantage à fonder une famille.

Chez les hommes, le taux d'actifs occupés net a peu changé au cours des quarante dernières années. Il augmente jusque vers l'âge de trente ans, dépasse de loin les 90% et reste à ce niveau jusqu'à l'âge de la (pré)retraite.

Taux d'actifs occupés (15 à 64 ans) selon le sexe et l'âge, 1970, 1990 et 2010–2014 cumulé **G 10.1**



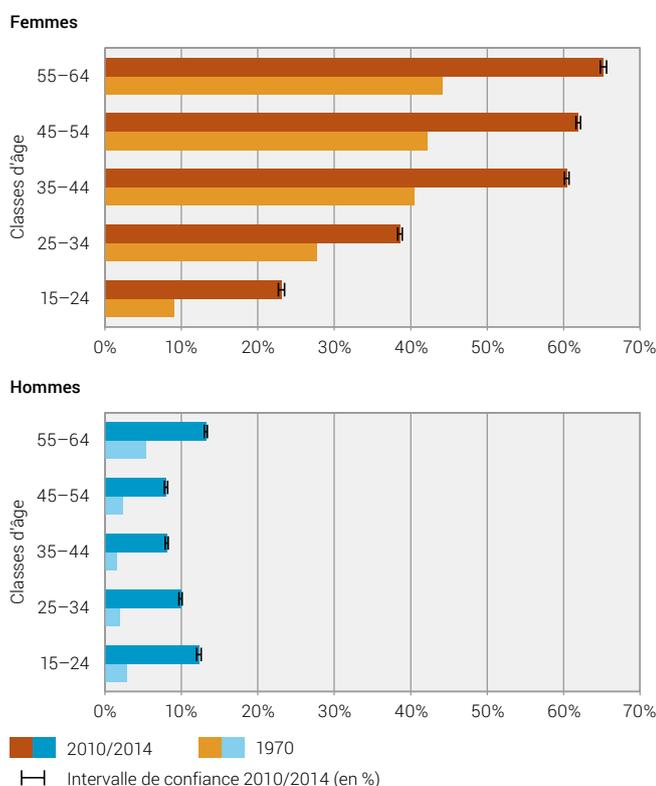
Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

10.2 Les hommes travaillent plutôt à plein temps, les femmes plutôt à temps partiel

Depuis 1970, le travail à temps partiel a progressé, mais dans des proportions différentes chez les hommes et les femmes. Il est passé de 4% à 11% chez les hommes, de 31% à 52% chez les femmes.

Aujourd'hui, beaucoup de femmes ne quittent plus le marché du travail à la naissance d'un enfant. La plupart réduisent leur taux d'activité sans jamais revenir ensuite à une activité à plein temps. La part des femmes travaillant à temps partiel augmente avec l'âge et dépasse 60% à partir de 35 ans.

Activité professionnelle à temps partiel selon le sexe et l'âge, 1970 et 2010–2014 cumulé G 10.2



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

Taux d'actifs occupés

Taux d'actifs occupés = personnes actives occupées
 X 100 / population de référence

Comparaisons temporelles:

Certaines définitions liées à l'activité professionnelle ont changé entre les relevés. Ces modifications n'ont cependant qu'une portée très limitée sur l'ampleur des évolutions constatées.

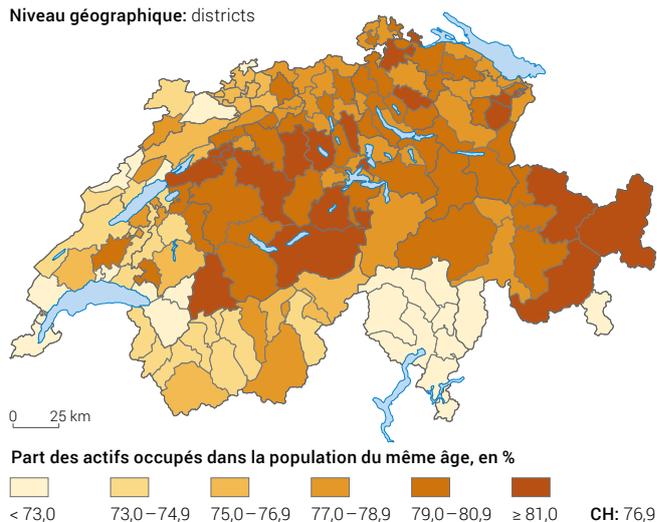
Les hommes aussi travaillent plus souvent à temps partiel aujourd'hui qu'il y a 40 ans. La proportion est toutefois nettement plus faible que chez les femmes. C'est vers le milieu de l'âge adulte – classiquement l'âge des responsabilités familiales – que la part des hommes travaillant à temps partiel est la plus faible. Les raisons en sont probablement l'offre sur le marché du travail, les choix personnels et les exigences de la vie de famille.

10.3 Taux d'actifs occupés par district

La distribution régionale des taux d'actifs occupés par district (15 à 64 ans) fait apparaître un dégradé entre les régions linguistiques. Les taux sont plus élevés en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, et plus élevés en Suisse romande qu'en Suisse italienne. Quelques régions touristiques de l'Oberland bernois et des Grisons présentent des taux d'actifs occupés particulièrement élevés ainsi que dans quelques régions de l'Espace Mittelland et de la Suisse centrale.

Taux d'actifs occupés de 15 à 64 ans, 2010–2014 cumulé G 10.3

Niveau géographique: districts



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

11 Modèles d'activité professionnelle des couples avec enfants

Dans les ménages familiaux, les tâches familiales et domestiques ne sont pas les seules à être réparties inégalement, c'est aussi le cas du travail rémunéré. La femme réduit le plus souvent son taux d'occupation ou renonce (temporairement) à exercer toute activité professionnelle s'il y a des enfants dans le ménage. Les mères travaillent plus souvent à temps partiel que les femmes sans enfant, les pères plus souvent à plein temps que les hommes qui vivent dans un ménage sans enfant. Les résultats varient fortement d'une région linguistique à l'autre.

11.1 Modèles d'activité professionnelle des ménages constitués d'un couple avec enfant(s)

Aujourd'hui, dans la plupart des couples avec enfant(s), le père travaille à plein temps et la mère à temps partiel. C'est le modèle choisi par près d'un couple sur deux (47%).

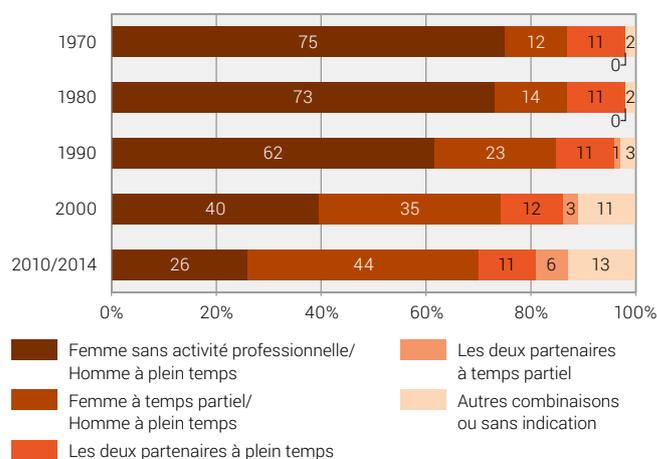
La proportion des ménages familiaux où le père travaille à plein temps et la mère n'exerce pas d'activité professionnelle s'élève à 26% environ si l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans (T11.1, voir p. 36). À mesure que les enfants grandissent, la part des ménages où la mère n'exerce pas d'activité rémunérée va diminuant, tandis que la proportion des ménages où la mère travaille à temps partiel s'accroît. Si l'enfant le plus jeune a entre 7 et 14 ans, la part des mères travaillant à un faible taux d'occupation augmente (27%), alors que si le dernier-né a entre 15 et 24 ans, c'est la proportion des mères travaillant à temps partiel à des taux plus élevés qui s'accroît (26%).

Le modèle d'activité professionnelle des deux partenaires travaillant à plein temps est plus répandu parmi les couples dont les enfants ont terminé la scolarité obligatoire. C'est celui de 18% des ménages constitués d'un couple avec enfant(s) dont le plus jeune a entre 15 et 24 ans. Les deux partenaires travaillent la plupart du temps à temps partiel lorsque les enfants sont petits (6%).

11.2 Depuis 1970, de plus en plus de mères d'enfants en bas âge travaillent à temps partiel

Entre 1970 et 1990, dans la plupart des ménages constitués d'un couple avec des enfants en bas âge (le plus jeune ayant moins de 7 ans), le père travaillait à plein temps et la mère n'exerçait pas d'activité rémunérée (G11.1). À partir de 1990, la proportion

Ménages de couples dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans, selon le modèle d'activité professionnelle, 1970 à 2010–2014 cumulé G 11.1



Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

des couples où le père travaille à plein temps et la mère à temps partiel s'est accrue. Ce modèle est aujourd'hui le plus répandu (1970: 12%; 1990: 23%; 2010–2014: 44%).

La part des couples dans lesquels les deux partenaires travaillent à plein temps n'a pratiquement pas changé d'une décennie à l'autre (elle est d'environ 11%). En revanche, la proportion des couples où les deux partenaires travaillent à temps partiel s'accroît fortement, mais ce modèle est toujours nettement moins répandu que les autres (1990: 1%; 2000: 3%; 2010–2014: 6%).

11.3 La part de chaque modèle d'activité professionnelle varie entre les régions linguistiques

L'analyse des modèles d'activité professionnelle prévalant dans les ménages constitués d'un couple avec enfant(s) dont le plus jeune a entre 0 et 6 ans fait ressortir des différences importantes entre les régions linguistiques pour tous les modèles (G11.2).

La part des couples ayant opté pour le modèle traditionnel (l'homme travaille à plein temps, la femme n'a pas d'activité rémunérée) est la plus faible en Suisse romande (19%). Elle se monte à 28% en Suisse alémanique et à 35% en Suisse italienne.

Modèles d'activité professionnelle dans les couples avec enfant(s) dans le ménage, 2010–2014 cumulé
T 11.1

Modèle d'activité professionnelle	Age de l'enfant le plus jeune		
	0 à 6 ans	7 à 14 ans	15 à 24 ans
Total ménages en couples			
Nombre de ménages	342 201	243 461	255 624
Intervalle de confiance (IC) ± (en %)	0,5%	0,5%	0,4%
Femme sans activité professionnelle, homme à plein-temps			
Nombre de ménages (en %)	25,8	20,7	17,5
IC ± (en points de pourcent)	0,3	0,3	0,2
Femme à temps partiel (1–49%), homme à plein-temps			
Nombre de ménages (en %)	24,0	26,7	21,2
IC ± (en points de pourcent)	0,3	0,3	0,2
Femme à temps partiel (50–89%), homme à plein-temps			
Nombre de ménages (en %)	19,9	22,9	25,9
IC ± (en points de pourcent)	0,2	0,3	0,2
Femme et homme à plein-temps			
Nombre de ménages (en %)	11,5	13,2	18,0
IC ± (en points de pourcent)	0,2	0,2	0,2
Femme et homme à temps partiel			
Nombre de ménages (en %)	5,9	4,0	3,3
IC ± (en points de pourcent)	0,1	0,1	0,1
Femme et homme sans activité professionnelle			
Nombre de ménages (en %)	0,9	1,1	2,3
IC ± (en points de pourcent)	0,1	0,1	0,1
Homme sans activité professionnelle ou à temps partiel, femme à plein-temps			
Nombre de ménages (en %)	1,8	2,3	2,9
IC ± (en points de pourcent)	0,1	0,1	0,1
Autre modèle ou répartition d'activité professionnelle inconnue			
Nombre de ménages (en %)	10,4	9,2	8,7
IC ± (en points de pourcent)	0,2	0,2	0,2

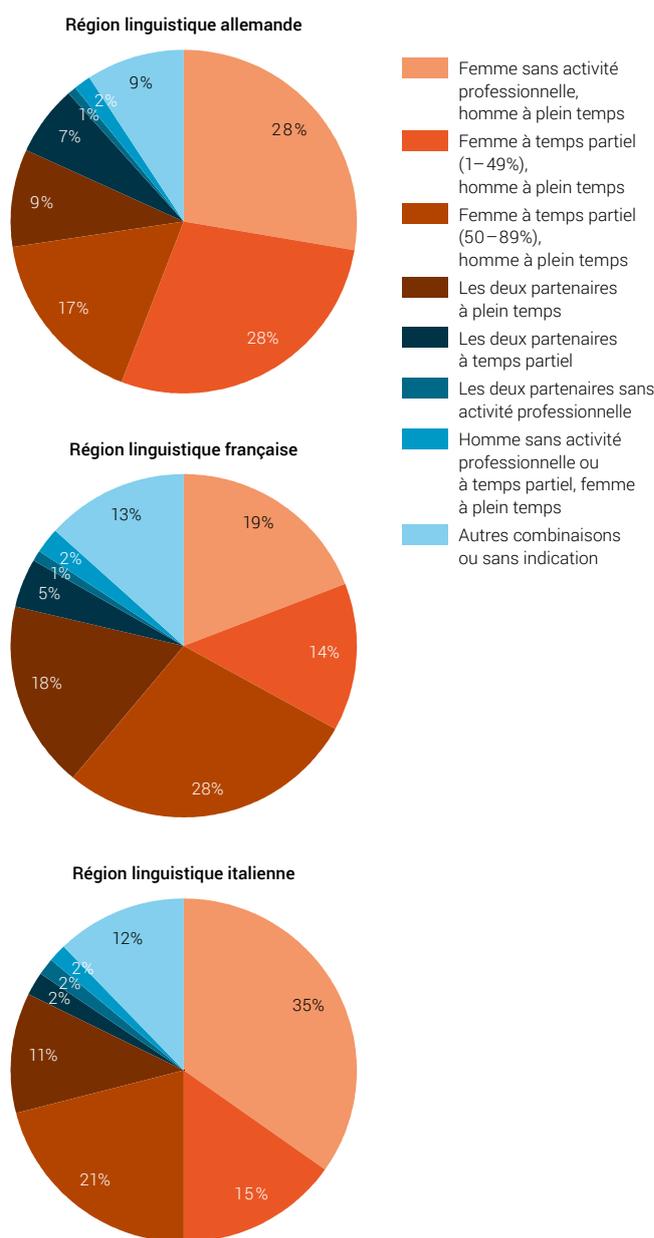
Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Le modèle d'activité professionnelle où la femme travaille à un faible taux d'occupation (de 1 à 49%) est plus répandu en Suisse alémanique (28%) qu'en Suisse romande (14%) et en Suisse italienne (15%). La part des femmes travaillant à temps partiel à un taux de 50 à 89% est élevée en Suisse romande (28%). Cette proportion est de 21% en Suisse italienne et de 17% en Suisse alémanique.

La part des ménages constitués d'un couple avec enfant(s) en bas âge dont les deux partenaires travaillent à plein temps est près de deux fois plus importante en Suisse romande (18%) qu'en Suisse alémanique (9%). Aujourd'hui encore, il est rare que les deux partenaires travaillent à temps partiel. C'est le cas de 7% des couples en Suisse alémanique, contre 5% en Suisse romande et 2% au Tessin. Les couples où l'homme n'exerce pas d'activité professionnelle ou travaille à temps partiel et la femme travaille

à plein temps sont encore plus rares (environ 2%). Le choix du modèle d'activité professionnelle dépend des opportunités qu'offre le marché du travail, des ressources financières requises par le ménage, mais aussi de facteurs socioculturels.

Modèles d'activité professionnelle des couples dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans, 2010–2014 cumulé
G 11.2


Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

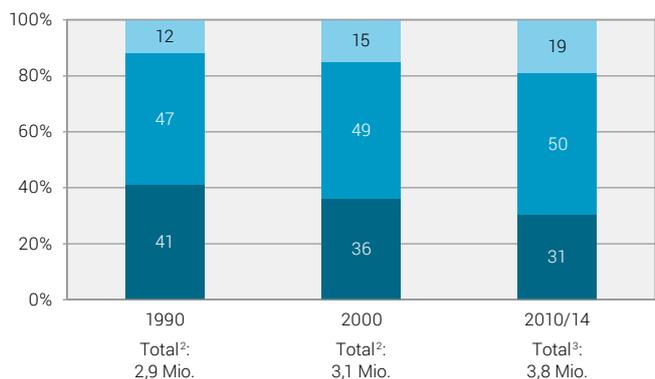
12 Pendularité

En Suisse, 9 personnes actives occupées sur 10 sont des pendulaires, c'est-à-dire des personnes qui quittent l'immeuble où elles habitent pour se rendre au travail. Les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ont une grande importance pour la politique des transports et dans la vie quotidienne de la population. En moyenne, les pendulaires accomplissent plus de 14 kilomètres pour se rendre au travail. Plus de la moitié des pendulaires se déplacent en voiture.

12.1 Distances parcourues entre le domicile et le lieu de travail

On considère comme pendulaires toutes les personnes actives occupées qui ont un lieu de travail fixe en dehors de l'immeuble où elles habitent. Dans les années 2010–2014 (données cumulées), la Suisse comptait, en moyenne, quelque 3,8 millions de pendulaires. 71% travaillaient en dehors de leur commune de domicile, beaucoup en dehors de leur canton de domicile (19%). La part des pendulaires «intercantonaux» a sensiblement augmenté depuis 1990 (G12.1).

Pendulaires selon le trajet pour se rendre au travail¹, 1990, 2000 et 2010–2014 cumulé G 12.1



- Entre différents cantons
- Entres différentes communes, mais à l'intérieur du canton de domicile
- A l'intérieur de la commune de domicile

¹ Selon l'état des communes en 2014
² Total sans les valeurs manquantes, soit les personnes interrogées avec indications incomplètes
³ Le total contient les valeurs manquantes qui ont été attribuées au groupe des pendulaires à l'aide d'une méthode d'estimation.

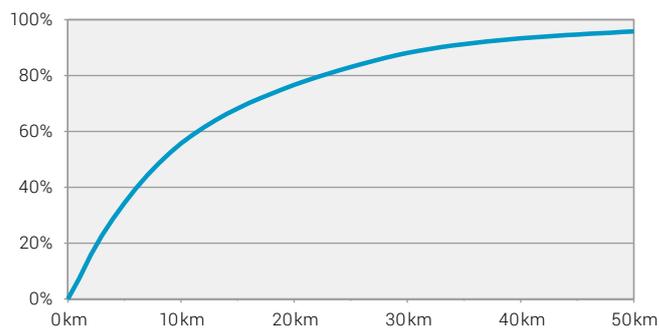
Sources: OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), Relevé structurel (RS) © OFS 2016

En même temps que la part des pendulaires intercantonaux augmentait, la distance moyenne parcourue pour se rendre au travail a progressé: de 12,9 km en 2000, elle est passée à 14,2 km en moyenne pour les années 2010–2014, soit une augmentation de 10%.

Entre 2010 et 2014, environ 34% des pendulaires parcouraient jusqu'à 5 km pour se rendre au travail, 56% jusqu'à 10 km et 4% plus de 50 km (G12.2).

Pendulaires selon la longueur du trajet pour se rendre au travail, 2010–2014 cumulé

Part des pendulaires ayant atteint leur lieu de travail après avoir parcouru la distance indiquée (fréquences cumulées) G 12.2



Source: OFS – Relevé structurel (RS) © OFS 2016

12.2 Moyens de transport utilisés

Entre 2010 et 2014, un peu plus de la moitié des pendulaires (52%) se déplaçaient principalement en voiture pour se rendre au travail (voir l'encadré). Leur proportion a augmenté de 5 points entre 1990 et 2000, mais elle a légèrement diminué par la suite. Les déplacements en train ont augmenté ces dernières années: entre 2010 et 2014, 16% des pendulaires utilisaient le train à titre principal pour se rendre au travail, soit une augmentation de 5 points par rapport à 1990. Cette évolution est le fruit notamment des gros investissements consentis pour améliorer l'efficacité du réseau ferroviaire national (Rail 2000) et pour développer les réseaux ferroviaires périurbains.

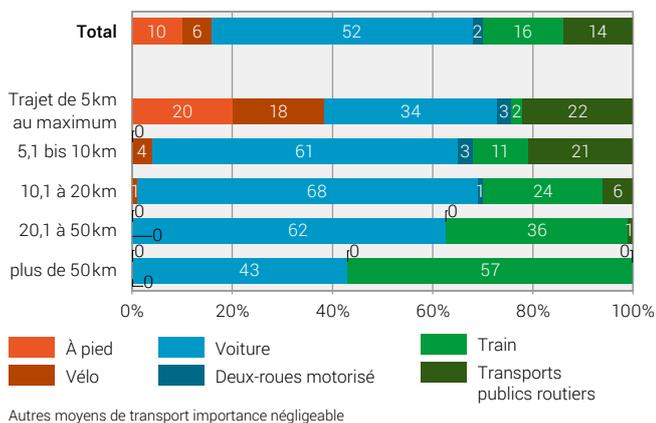
Moyen de transport principal

À la question sur les moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, les personnes interrogées peuvent donner plusieurs réponses. Les réponses sont ensuite hiérarchisées pour déterminer le moyen de transport principal de chaque personne: les transports publics sont considérés avant les moyens de transports privés, les moyens de transport rapides avant les lents. Par exemple, un pendulaire qui prend d'abord le train puis le bus pour se rendre au travail est considéré comme se déplaçant principalement en train. La distance parcourue en bus est négligée.

Principal moyen de transport selon la longueur du trajet pour se rendre au travail, 2010–2014 cumulé

Part des pendulaires utilisant un certain moyen de transport comme principal moyen de transport pour se rendre au travail

G 12.3



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Le choix du moyen de transport principal dépend fortement de la distance à parcourir (G 12.3). Sur les trajets de moins de 5 km entre 2010 et 2014, les déplacements à pied représentaient 20% des déplacements pendulaires et les déplacements à vélo 18%. La voiture prédomine sur les distances moyennes; sa part est particulièrement élevée (68%) pour les distances comprises entre 10 et 20 km. L'importance du train, minime pour les trajets courts, augmente fortement avec la distance, pour atteindre une part de plus de la moitié pour les trajets de plus de 50 km.

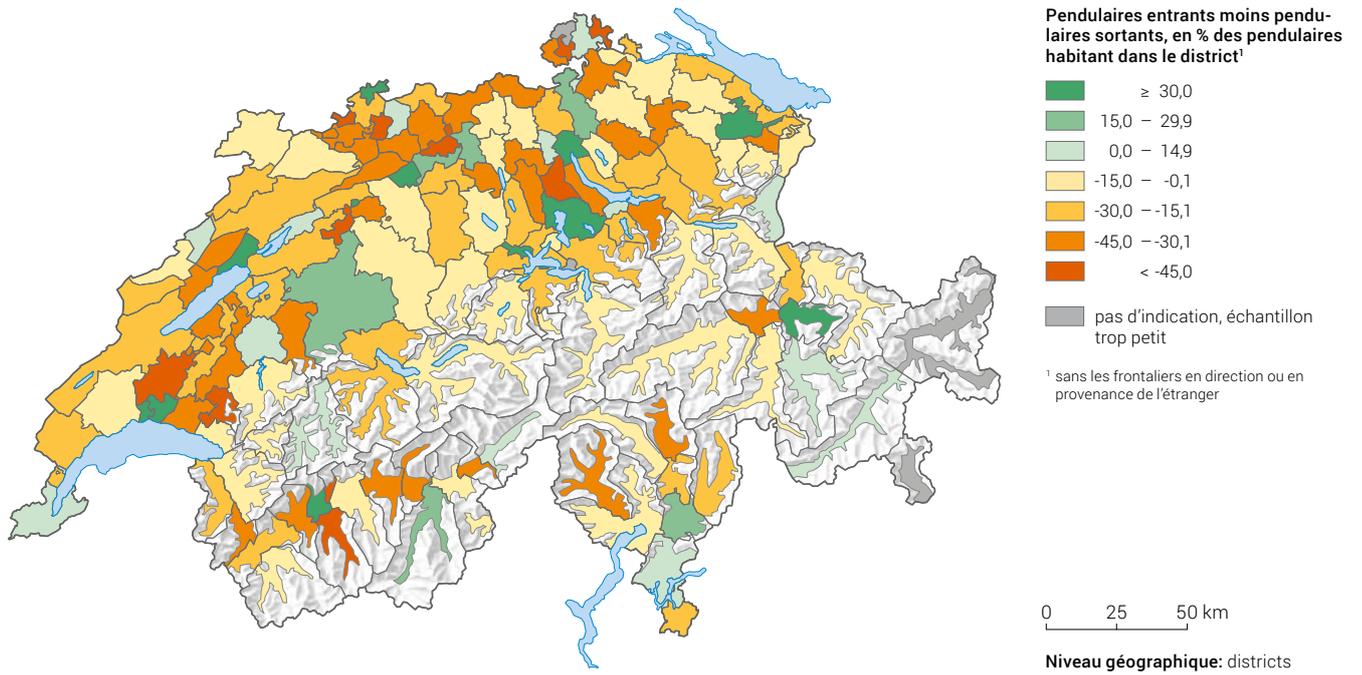
12.3 Soldes pendulaires des districts

Certains districts concentrent beaucoup d'emplois et comptent un grand nombre de pendulaires entrants, d'autres comptent surtout des pendulaires sortants (G 12.4). Les districts à solde pendulaire positif sont nettement minoritaires: 32 districts seulement, sur les 144 qui disposent d'un échantillon d'enquête suffisant, avaient en moyenne plus de pendulaires entrants que de pendulaires sortants entre 2010 et 2014. Il s'agit principalement de districts où se trouve une grande ville ou au moins un centre urbain régional. Les districts à forte concentration d'emploi sont notamment ceux des dix villes les plus peuplées de Suisse, à l'exception de Winterthur. Le district de Soleure a le solde pendulaire relatif le plus élevé (+90%), devant le district de Zurich (+86%). (Le solde pendulaire relatif est le solde pendulaire rapporté à l'ensemble des pendulaires domiciliés dans le district.)

Entre 2010 et 2014, 112 districts comptaient plus de pendulaires sortants que de pendulaires entrants. Ces «districts d'habitation» sont souvent des districts situés à la périphérie des agglomérations et bien dotés en moyens de transport.

Solde relatif de pendulaires, 2010 – 2014 cumulé

G 12.4



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Service de renseignements individuels

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

L'OFS sur Internet

www.statistique.ch

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

www.news-stat.admin.ch

Publications information approfondie

058 463 60 60, order@bfs.admin.ch

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.ch → Actualités → Publications Statistik Schweiz.

Jusqu'en 2000, l'Office fédéral de la statistique recensait la population tous les dix ans dans le cadre d'une enquête exhaustive, ce qui représentait un investissement logistique et technique conséquent et générait des coûts importants. À partir de 2010, le recensement de la population traditionnel a été remplacé par un système de relevé plus avantageux combinant plusieurs éléments. Ce dernier repose essentiellement sur les données de registres administratifs et sur le relevé structurel, une enquête par échantillonnage réalisée chaque année. Des enquêtes thématiques permettent par ailleurs d'approfondir certaines questions.

Cette publication présente une sélection de résultats tirés des statistiques des personnes et des ménages, des statistiques des bâtiments et des logements ainsi que des résultats thématiques portant sur la langue, la religion, la formation, la vie active et les pendulaires.

Commandes

Tél. 058 463 60 60
Fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

Prix

fr. 10.– (TVA excl.)

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

1646-1400

ISBN

978-3-303-01270-3

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.